

Il y aura contre-offre  
aux syndiqués  
du secteur public (D1)

Michel Roy aux  
commandes  
du Carrefour  
de l'Estrie (A5)



Les arts

Le retour de  
Macha Grenon

- Cahier H

# La Tribune

samedi

SHERBROOKE  
1er mars 1997  
88e ANNÉE - No 008  
0,65 (WEEKEND: 1,75\$) Plus taxes

Pour tout vendre il vous faut...  
Les petites annonces  
La Tribune  
564-0999

## L'AFFAIRE ISABELLE BOLDOC

# AUCUN BLÂME

Les commissaires responsables de la  
libération de Blanchette et Labonté ont agi  
selon les règles, conclut le comité d'enquête

Daniel FORGUES

Sherbrooke

Des failles dans le système! Voilà ce qu'on peut déduire d'une longue enquête sur les libérations conditionnelles concernant Marcel Blanchette et Guy Labonté impliqués tous deux dans le meurtre sordide d'Isabelle Bolduc l'an dernier à Sherbrooke, un document obtenu par La Tribune en vertu de la Loi d'accès à l'information et distribué ensuite aux médias de la région.

Le document d'une centaine de pages ne jette aucun blâme sur les commissaires responsables de la libération de Blanchette et Labonté, mais note des faiblesses dans l'évaluation de certains cas, les suivis, les communications entre les intervenants, etc.

Bref, peut-on lire, «le comité d'enquête conclut que, dans l'ensemble, les commissaires ont rendu leur décision dans le cas de Blanchette et Labonté en conformité avec les politiques décisionnelles et dans le respect du devoir d'agir avec équité.»

Blanchette, rappelons-le, avait été arrêté à Montréal le 10 juillet à la suite d'une agression sexuelle et de l'enlèvement d'une livreuse de pharmacie.

De fil en aiguille, on procédait aussi à l'arrestation de Labonté et de Jean-Paul Bainbridge et on les a tous trois accusés de l'enlèvement, de l'agression sexuelle et du meurtre d'Isabelle Bolduc à Sherbrooke le 30 juin 1996.

Blanchette et Bainbridge ont plaidé coupable aux accusations et purgent depuis une peine de prison à vie tandis que Labonté attend toujours son procès.

Récidivistes

Les trois criminels - puisqu'ils avaient maintes fois été condamnés avant cette cause - avaient bénéficié à plusieurs reprises de libérations conditionnelles avant d'être impliqués dans l'affaire Bolduc, ce qui n'avait pas manqué de faire du bruit à l'époque.

Moins d'un mois après le meurtre de

Sherbrooke, le président de la Commission nationale des libérations conditionnelles et le commissaire du Service correctionnel du Canada ordonnaient la tenue d'une enquête nationale conformément à la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition.

L'enquête concernait surtout Marcel Blanchette et Guy Labonté puisqu'au moment de l'affaire Bolduc, Jean-Paul Bainbridge ne dépendait plus d'une libération conditionnelle.

Le rapport de cette enquête ne formule pas de recommandations spécifiques mais suggère plutôt des actions ou mesures correctives.

Le comité d'enquête note certaines faiblesses au niveau de l'évaluation du risque dans la décision d'accorder à Blanchette une libération conditionnelle totale en mars 1995.

«La Commission n'a pas accordé tout le poids qu'il fallait à certains facteurs de risques tels les récidives graves et rapides de Blanchette à chaque mise en liberté antérieure», peut-on lire.

L'enquête parle de problèmes de communications entre le Service correctionnel canadien et le Centre résidentiel communautaire l'Étape de Sherbrooke (où les trois criminels ont été traités); on parle également d'une meilleure utilisation de l'analyse d'urine pour appuyer la surveillance des délinquants dans la collectivité.

Dans les cas de Labonté et Blanchette, leurs conditions de remise en liberté faisaient état d'une interdiction de consommer des intoxicants comme de la drogue ou de l'alcool et de ne pas fréquenter de débit de boisson.

Les faits démontrent qu'ils n'avaient pas respecté ces conditions quelques jours avant l'affaire Bolduc.

Dans les deux cas, «aucune analyse d'urine n'avait été imposée, ce qui aurait peut-être pu permettre de détecter le retour à la consommation d'alcool et de drogue», lit-on.

Marcel Blanchette a largement profité  
du système de libérations conditionnelles (A2)

## EXPLOSION, INCENDIE ET ÉMOI AU CENTRE-VILLE



Explosion, incendie et émoi au centre-ville hier matin. Un jeune homme a subi diverses brûlures lorsque les flammes ont rapidement dévasté sa camionnette stationnée à l'arrière d'un bar, rue Wellington Nord. Pour faciliter les recherches dans le véhicule, les pompiers de Sherbrooke ont enlevé plusieurs pièces métalliques avec leurs pinces de décarcation. L'incendie s'est finalement avéré d'origine purement accidentelle. LES DÉTAILS EN A4.

## L'AVENIR DU CENTRE-VILLE

# À l'aube d'un nouveau boom

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

La prochaine décennie sera-t-elle celle du centre-ville? Oui, croit le président de la SIDAC King-Wellington, Jacques Foisy.

Car, après avoir survécu à deux révolutions commerciales en 25 ans, celle des centres commerciaux en périphérie et celle, plus récente, des grandes surfaces, ce secteur est à l'aube d'un nouveau boom.

Comment? Grâce à un plan d'attaque qui mise notamment sur de nouveaux types de commerces et de services, pour répondre aux besoins de la population et particulièrement des baby-boomers.

«Toutes les conditions sont réunies: il y a une volonté sans précédent de redressement dont l'effet se traduira par des investissements de plusieurs millions \$, de sorte que des articles comme celui de la semaine dernière, il n'y en aura plus!» lance M. Foisy, à la suite d'un texte de La Tribune qui faisait état d'un taux de vacance de 33 pour cent dans les locaux commerciaux au rez-de-chaussée sur Wellington Nord.

«On constate qu'il y a un sentiment d'appartenance face au centre-ville», ajoute-t-il, rappelant qu'un sondage SIDAC-La Tribune réalisé l'an dernier démontrait que 72 pour cent des gens fréquentent le secteur.

«Pour nous, c'est clair! Avec tous les coups qu'on a reçus, on a survécu et c'est la population qui décide si on est là ou pas. De plus, la grande majorité de ceux qui ont une place d'affaires au centre-ville ont une confiance qui les a amenés à investir», soutient le président de la SIDAC.

Et en dépit des locaux vides et des fermetures, le centre-ville attire de plus en plus de commerces spé-

«Toutes les conditions sont réunies; il y a une volonté sans précédent de redressement»

- Jacques Foisy, président de la SIDAC



cialisés et de nouveaux professionnels, qui contribueront à la renaissance de ce secteur, dit-il.

«Actuellement, c'est vraiment une aubaine de venir s'installer au centre-ville et si ceux qui sont déjà ici continuent d'investir c'est sûrement parce qu'ils font de bonnes affaires!» fait valoir le président de la SIDAC.

Tirer dans la même direction

Afin de relever le défi de l'an 2000, la SIDAC a élaboré un plan de relance qui prévoit notamment l'embauche d'un agent commercial pour faciliter la location des espaces vacants. Il visera aussi à diversifier l'offre commerciale et à mettre sur pied des mesures d'incitation pour attirer de nouveaux commerces (dont une nouvelle édition de Pignon sur rue).

«Nous allons aussi former des comités sectoriels (divertissement, commerces de détail, professionnels, etc.) et chacun va proposer des stratégies de développement», signale M. Foisy.

Deux autres facteurs jouent également en faveur du centre-ville, croit Jacques Foisy.

«D'une part, les baby-boomers (la génération née entre 1947 et 1966), ceux qui sont dans la trentaine et la quarantaine, recherchent de plus en plus la qualité et le service, or nous au centre-ville on est obligé d'aller vers les commerces spécialisés», dit M. Foisy, qui donne en exemple les Pizzicato, Boutique Pour lui, Momo sports, La Jonquille, Ça clique, Tout l'art du monde, etc.

«La clientèle des baby-boomers, je la vois déjà chez moi», fait valoir M. Foisy, également propriétaire de la Maison du cinéma et qui cite le livre «Entre le boom et l'écho», de David K. Foot, un best-seller qui propose une analyse de la société canadienne sous l'angle de la démographie.

D'autre part, le Programme de revitalisation des vieux quartiers, qui prévoit des investissements publics et privés de près de quatre millions \$ à Sherbrooke, pourrait permettre le recyclage en logements de nombreux immeubles du centre-ville, comme l'ancien Trust Royal et la Kayser, donc amener davantage de résidents dans ce secteur.

En outre, la rue Wellington Nord fait l'objet d'un projet de réaménagement de 600 000 \$, qui comporte l'enlèvement des marquises, un nouveau système d'éclairage et des espaces de stationnement en bordure de rue.

«Autant du côté de la Ville que des commerçants, on tire dans la même direction. On se prépare pour répondre aux nouveaux besoins de la population, on met en place toutes les conditions pour remplir la rue d'ici trois ou quatre ans», affirme Jacques Foisy, qui cite en exemple l'avenue du Mont-Royal, à Montréal, qui a connu une véritable renaissance depuis quelques années.

## Les sports

Les Faucons s'inclinent à  
Shawinigan (C1)

Météo / A2



Clin d'oeil  
Une erreur ne devient pas une vérité du seul fait qu'elle se propage et se multiplie.  
National TILDEN  
Location Autos Camions  
Place Brouillard  
822-2100

Avant sa condamnation à vie pour le meurtre d'Isabelle Bolduc

# Blanchette a largement profité du système



Marcel Blanchette

Daniel FORGUES  
Sherbrooke

Purgeant maintenant une peine de prison à vie pour le meurtre d'Isabelle Bolduc, Marcel Blanchette avait largement bénéficié du système de libérations conditionnelles avant d'être repris une dernière fois par la police en juillet dernier, peut-on constater dans le rapport d'enquête obtenu hier par La Tribune grâce à la Loi d'accès à l'information.

En fait, parmi les trois personnages impliqués dans cette affaire, c'est Blanchette qui semble le plus avoir profité du système de libérations conditionnelles ces dernières années.

Le 26 avril 1978, il débutait une sentence de plus de 32 ans de prison pour différents crimes et ne devait être libéré officiellement qu'en octobre 2010.

Mais le système en a décidé autrement.

Moins d'un an après son incarcération, en août 1979, il s'évade d'une permission de sortir avec permission, séquestre deux gardiens et s'enfuit.

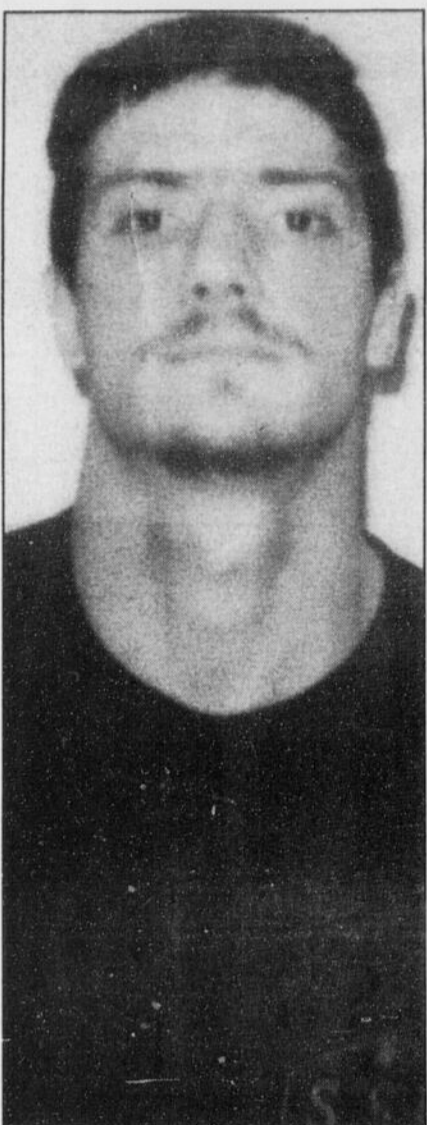
Quand on le reprend, deux semaines plus tard, il a commis un vol qualifié et un vol à main armée en état d'ébriété.

On lui accorde ensuite une semi-liberté, annulée, celle-là, en février 1981 parce qu'on l'a trouvé ivre.

Dix-sept mois plus tard, Blanchette jouit à nouveau d'une liberté conditionnelle de jour mais, un mois après, il passe en entrevue disciplinaire et disparaît cinq jours plus tard.

Après trois semaines de liberté illégale, on l'arrête pour un vol à main armée et se retrouve à nouveau derrière les barreaux.

En novembre 1986, Blanchette jouit à nouveau d'une libération conditionnelle de jour; on l'arrête trois mois et demi plus tard après la commission d'un vol à main armée.



Jean-Paul Bainbridge

À la fin d'avril 1991, il jouit à nouveau d'une semi-liberté, s'évade après quatre mois.

Le 5 septembre 1991, intoxiqué à l'héroïne, il est arrêté, tirant des coups de feu dans un parc de Montréal.

En avril 1994, on retrouve une fois de plus Blanchette en semi-liberté et, le 27 mars 1995, on lui accorde une liberté conditionnelle totale.

Mais en juillet 1995, cette libération est suspendue, Blanchette ayant été trouvé ivre au volant.

On lui impose une période de résidence de six mois à l'Étape, à Sherbrooke, ainsi qu'un suivi psychologique de six mois.

En février 1996, Marcel Blanchette se retrouve seul dans la communauté, dans son petit appartement et sans emploi.

Guy Labonté

Toujours en attente de procès pour le meurtre d'Isabelle Bolduc, Guy Labonté avait été condamné à deux ans de prison en octobre 1994 pour plusieurs crimes dont cinq vols par effraction et de voies de fait contre un agent de la paix.

Il avait auparavant fait de la prison et bénéficié de permissions de sortir sans surveillance.

Le 7 juin 1995, on lui octroie une semi-liberté à l'Étape accompagnée d'une condition particulière de non fréquentation d'individus criminalisés.

Jean-Paul Bainbridge

Jean-Paul Bainbridge, qui purge maintenant une peine de prison à vie suite à l'affaire Bolduc, ne dépendait plus des libérations conditionnelles lors de son arrestation l'an dernier.

En juin 1993, il avait débuté une sentence de deux ans et demi de prison à la suite d'une agression sexuelle.

Un peu plus d'un an plus tard, en septembre de l'année suivante, on lui accordait une semi-liberté à la maison l'Étape de Sherbrooke.

En décembre 1995, il est libre comme l'air, sa sentence étant complétée.

Parmi les facteurs de risques évalués pour Bainbridge figurent son comportement sexuel et la consommation d'alcool.

Au début de la sentence de Bainbridge, un psychiatre avait porté un diagnostic plutôt inquiétant: «person-



Guy Labonté

nalité de type narcissique et dépendante, compliquée d'un manque de contrôle des pulsions sadiques (agression sexuelle).»

Le père de la victime

Marcel Bolduc, le père d'Isabelle, a aussi reçu, hier, ce document d'une centaine de pages traitant des libérations des trois individus impliqués et accusé du meurtre de sa fille, un document qu'il réclamait depuis plusieurs semaines.

Mais, hier après-midi, il n'avait pas tout à fait le goût de discuter du contenu du rapport de cette enquête.

«Je commenterai, mais pas avant quelques jours», dit-il en entrevue avec La Tribune.

En fin de semaine, a-t-il expliqué, il doit consulter son avocat, Me Diane Rochette.

Le père d'Isabelle n'a pas caché que la divulgation de ce rapport pourrait apporter des changements dans la poursuite de 2 millions \$ qu'il a intentée contre trois agents de libération conditionnelle et le service correctionnel du Canada.

**Le 26 avril 1978, il (Blanchette) débutait une sentence de plus de 32 ans de prison pour différents crimes et ne devait être libéré officiellement qu'en octobre 2010.**

**À la fin d'avril 1991, il (Blanchette) jouit à nouveau d'une semi-liberté, s'évade après quatre mois. Le 5 septembre, intoxiqué à l'héroïne, il est arrêté, tirant des coups de feu dans un parc de Montréal.**

**loto-québec résultats**

|                |                    |                |                    |
|----------------|--------------------|----------------|--------------------|
| <b>Le Mini</b> | Tirage du 97-02-28 | <b>Panéo</b>   | Tirage du 97-02-28 |
| NUMÉROS        | LOTS               | 3 6 10 11 14   |                    |
| 763084         | 50 000 \$          | 15 21 25 26 30 |                    |
| 63084          | 5 000 \$           | 31 38 39 40 44 |                    |
| 3084           | 250 \$             | 55 57 60 62 64 |                    |
| 084            | 25 \$              |                |                    |
| 84             | 5 \$               |                |                    |
| 76308          | 1 000 \$           | <b>Extra</b>   | Tirage du 97-02-28 |
| 7630           | 100 \$             | NUMÉRO 441578  |                    |
| 763            | 10 \$              |                |                    |

**Le Mini** Tirage du 97-02-28  
3 4  
156 1443

**Le Mini** Tirage du 97-02-28  
8 9 16 20 30 39 43  
Numéro complémentaire 42

**TVA, le réseau des tirages**

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

**À LIRE LUNDI**

**Mario Asselin dirige le Collège Rivier de main de maître**

**Chez Nieder, qualité totale et qualité de vie vont de pair**

**PERSONNALITÉ**

**PROFIL D'ENTREPRISE**

**Le «plaisir» se se faire cambrioler quand on est en direct**

**EMPLOIS DU JOUR**

pe de baseball auprès des médias et des commanditaires, coordonner financement.

**Journalier/ère d'atelier**  
Offre: 2149669  
Lieu: Sherbrooke  
Salaire: 6,70 \$/heure, permanent, temps partiel, 20 à 30 heures/semaine  
Exigences: minutie et bonne dextérité manuelle, bonne vision, bonne capacité d'apprentissage, aimer le travail d'équipe.

**Agent/e communication et marketing**  
Offre: 2148784  
Lieu: Sherbrooke  
Salaire: 423 \$/semaine, temporaire, 45 semaines, plein temps  
Exigences: projet création d'emploi, doit rencontrer priorisation, peu ou pas d'expérience, DEC ou BAC en marketing ou communication, connaissance et expérience de la vente, connaissance du baseball un atout, entretient  
Fonctions: promouvoir équipe

pe de baseball auprès des médias et des commanditaires, coordonner financement.

**Journalier/ère d'atelier**  
Offre: 2149669  
Lieu: Sherbrooke  
Salaire: 6,70 \$/heure, permanent, temps partiel, 20 à 30 heures/semaine  
Exigences: minutie et bonne dextérité manuelle, bonne vision, bonne capacité d'apprentissage, aimer le travail d'équipe.

**Agent/e communication et marketing**  
Offre: 2148784  
Lieu: Sherbrooke  
Salaire: 423 \$/semaine, temporaire, 45 semaines, plein temps  
Exigences: projet création d'emploi, doit rencontrer priorisation, peu ou pas d'expérience, DEC ou BAC en marketing ou communication, connaissance et expérience de la vente, connaissance du baseball un atout, entretient  
Fonctions: promouvoir équipe

**MÉTÉO La Tribune**

**MétéoMédia**

**La Tribune 564-5450**

**publicité qui marche!**

**AUJOURD'HUI CETTE NUIT** 4 PRÉC. 40

**DEMAIN** -5 PRÉC. 80

**LUNDI** -10 PRÉC. 70

**MARDI** -2 PRÉC. 20

**QUÉBEC**

|                 |     |         |                |     |       |
|-----------------|-----|---------|----------------|-----|-------|
| Chicoutimi      | Nei | -3/10   | Québec         | Ver | -2/-1 |
| Gaspé           | Nua | -3/0    | Rimouski       | Nei | -4/0  |
| Iles-de-la-Mad. | Sol | -2/-1   | St-Georges     | Ver | -2/-1 |
| La Grande       | Nei | -10/-27 | Sept-Îles      | Nei | -5/-6 |
| Lac-St-Jean     | Nei | 0/-10   | Trois-Rivières | Mel | 1/4-5 |
| Montréal        | Plu | 4/-5    | Val d'Or       | Mel | 4/-14 |

**INDICE UV**

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10  
60 30 20 15

**CANADA**

|               |     |        |           |     |         |
|---------------|-----|--------|-----------|-----|---------|
| Charlottetown | Enu | 0/1    | Régina    | Var | -10/-18 |
| Edmonton      | Nei | -7/-17 | St-John's | Sol | -3/-8   |
| Fredericton   | Enu | 5/-3   | Toronto   | Plu | 6/-4    |
| Halifax       | Enu | 2/-2   | Victoria  | Ave | 10/0    |
| Ottawa        | Plu | 5/-6   | Winnipeg  | Var | -8/-15  |

**USA**

|            |     |       |            |     |      |
|------------|-----|-------|------------|-----|------|
| Boston     | Plu | 8/1   | New York   | Plu | 9/6  |
| Burlington | Plu | 12/-3 | Plattsburg | Plu | 8/-4 |
| Concord    | Plu | 8/-4  | Portland   | Plu | 4/-5 |
| Detroit    | Plu | 8/-4  | Providence | Nua | 13/1 |
|            |     |       | Washington | Plu | 18/9 |

**LE MONDE**

|           |     |       |                |     |       |
|-----------|-----|-------|----------------|-----|-------|
| Athènes   | Sol | 13/10 | Mexico City    | Nua | 26/10 |
| Beijing   | Sol | 10/-1 | Moscou         | Sol | 2/-2  |
| Berlin    | Deg | 12/5  | Paris          | Enu | 14/9  |
| Hong Kong | Sol | 23/18 | Port-au-Prince | Sol | 28/21 |
| Lisbonne  | Nua | 18/12 | Rome           | Sol | 17/4  |
| Londres   | Ave | 13/-3 | Tokyo          | Deg | 20/13 |

**DESTINATIONS SOLEIL**

|               |     |       |              |     |       |
|---------------|-----|-------|--------------|-----|-------|
| Acapulco      | Sol | 32/22 | La Havane    | Nua | 26/22 |
| Bismarck      | Nua | 20/18 | Martinique   | Sol | 29/22 |
| Cancun        | Sol | 34/19 | Myrtle Beach | Nua | 21/19 |
| Caracas       | Sol | 29/22 | Montego Bay  | Sol | 31/23 |
| Freeport      | Sol | 27/21 | Orlando      | Var | 30/19 |
| Fl Lauderdale | Var | 28/24 | Puerto Plata | Sol | 31/21 |
| Honolulu      | Sol | 28/22 | Tampa        | Var | 29/19 |
| Key West      | Var | 27/24 | West Palm B  | Var | 28/23 |

© 1996 Infomédia/Météo

**Boutiques Newport**

**VENTE FIN DE SAISON**

**Carrefour de l'Estrée Galeries Quatre-Saisons MAGOG**

**370, rue Principale Galeries de Granby**

**DERNIÈRE CHANCE!**

**BOTTES D'HIVER tout cuir pour hommes et femmes**

**RABAIS ADDITIONNELS**

**La Tribune**

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc. (division La Tribune)

**TÉLÉPHONES**

Petites annonces: 564-0999  
Publicité: 564-5450  
Rédaction: 564-5454  
Abonnements: 564-5466

**LIVRAISON**

Camelots et camelots motorisés  
Prix de vente: 3,51 \$  
T.P.S.: 25 \$  
T.V.Q.: 24 \$  
Coût à l'abonné: 4,00 \$

**ABONNEMENTS**

|                             |       |           |          |          |           |
|-----------------------------|-------|-----------|----------|----------|-----------|
| Abonnement payé à l'avance: | Temps | Prix      | TPS      | T.V.Q.   | Total     |
| 1 an                        | 12    | 175,12 \$ | 12,26 \$ | 12,18 \$ | 199,56 \$ |
| 6 mois                      | 6     | 87,60 \$  | 6,13 \$  | 6,09 \$  | 99,82 \$  |
| 3 mois                      | 3     | 44,84 \$  | 3,14 \$  | 3,12 \$  | 51,10 \$  |
| 1 mois                      | 1     | 23,49 \$  | 1,64 \$  | 1,63 \$  | 26,76 \$  |

**Abonnement par le poste:**

|        |           |          |          |           |
|--------|-----------|----------|----------|-----------|
| 1 an   | 255,00 \$ | 17,85 \$ | 17,74 \$ | 290,59 \$ |
| 6 mois | 140,00 \$ | 9,80 \$  | 9,74 \$  | 159,54 \$ |
| 3 mois | 80,00 \$  | 5,60 \$  | 5,56 \$  | 91,16 \$  |
| 1 mois | 50,00 \$  | 3,50 \$  | 3,48 \$  | 56,98 \$  |

**AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS**

1 an 700,00 \$, 6 mois 410,00 \$, 3 mois 265,00 \$, 1 mois 130,00 \$

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affilié à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service des photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

DOCUMENT DE CONSULTATION SUR L'IMPLANTATION ÉVENTUELLE D'UN CASINO

# Les Estriens aiment le jeu

MARIO Goupil



Claude PLANTE  
Sherbrooke

## Coupable d'avoir condamné un innocent?

Au bout du fil, la dame paraissait complètement désespérée. Elle me répétait qu'elle avait besoin de savoir. Était-ce bien l'homme qu'elle et 11 autres jurés avaient fait condamner à 15 mois de prison pour avoir violé sa fille dont il était question dans cette chronique, hier, après son acquittement par la Cour d'appel?

«Dites-moi juste «oui» ou «non»: est-ce bien du procès de monsieur (...) dont il est question? Est-ce bien le même homme qui vient d'être acquitté en Cour d'appel parce que sa fille avait menti?» m'a-t-elle demandé avec insistance, la voix tremblante. Elle m'implorait presque. «J'étouffe d'avoir à vivre avec cela», devait-elle ajouter.

Je n'ai pas voulu lui répondre tout de suite. Ni même après notre deuxième conversation. Elle me paraissait tellement désespérée, que j'appréhendais sa réaction.

Même si je connaissais la dame à qui j'avais à faire, j'ai cru préférable de demander conseil autour de moi avant de me décider à lui confirmer l'information qu'elle aurait pu obtenir, de toute façon, en se présentant au Palais de justice. Alors, aussi bien lui donner l'heure juste.

Le «Oui, c'est bien lui» que j'ai finalement fini par concéder du bout des lèvres, a semblé la toucher droit au cœur. Elle s'est mise à pleurer.

«C'est bien ce que je pensais. Je suis complètement virée à l'envers. Je capote juste à me demander comment il se fait que j'ai fait partie de ceux qui ont condamné un innocent», a-t-elle confessé.

Cette femme s'en veut énormément. Elle se culpabilise beaucoup parce qu'elle n'a jamais vraiment cru que cet homme pouvait être coupable. Elle dit l'avoir lu dans les yeux de la fausse victime lorsque leurs regards se sont croisés pendant le procès. Dès ce moment, elle a su que la jeune fille mentait.

«J'avais énormément de doutes, rappelle-t-elle. C'est d'ailleurs à cause de moi que les délibérations se sont prolongées et que tous les membres du jury, nous nous sommes retrouvés à l'hôtel. Mais à la fin, j'ai fini par me rallier aux autres.»

La dame regrette de ne pas avoir tenu son bout. Elle maudit le jour où on l'a forcé à devenir juré. «On ne devrait pas avoir le droit d'obliger les gens à faire partie d'un jury. Vous ne pouvez savoir à quel point toute cette histoire m'a bouleversée et me bouleverse encore. Vous ne pouvez pas savoir comment tout ça a dérangé ma vie.»

Ce qui vient surtout hanter la dame, c'est le souvenir du regard de la jeune fille de 13 ans qui avait faussement accusé son père. «Vous n'avez pas vu les yeux de cette petite fille-là vous. Moi, oui. Ça ne s'oublie pas.»

L'ex-juré au procès pleure en pensant à ce Magogois qui s'est retrouvé derrière les barreaux pendant 10 mois alors qu'il était innocent, comme il l'a toujours soutenu.

«Je ne suis pas capable de vivre avec cela. La vie de ce monsieur-là est brisée à cause du verdict que 12 personnes ont donné et j'étais l'une d'elles», a-t-elle répété.

Une proche de la dame lui a fait remarquer que l'homme en question avait pardonné à sa fille. Il est possible qu'il en ait fait autant avec ceux et celles qui l'ont trouvé coupable d'un délit qu'il n'a jamais commis et qui l'ont condamné.

Après tout, la jeune fille n'a pas fait que bernier les membres du jury. Avant d'en arriver là, elle a également trompé au moins un enquêteur de police et le procureur de la couronne. Elle a réservé une entourage-pette de premier ordre à l'appareil judiciaire au complet.

«Ce genre de cause demande une certaine compétence. Nous n'avions pas cette compétence pour en juger», soutient la dame.

Elle aura beaucoup de difficulté à vivre avec l'erreur judiciaire qui a été commise dans le cas de ce Magogois de 50 ans. Comme elle aura de la difficulté à pardonner à la jeune femme qui a admis cinq années plus tard avoir tout inventé.

«Quand on veut être capable de pardonner aux autres, il faut commencer par se pardonner à soi-même. J'ai du chemin à faire à ce chapitre», a-t-elle admis.

La route risque d'être longue.

Les Estriens feraient de très bons clients pour un éventuel casino de villégiature dans la région de Magog-Orford puisqu'ils dépensent annuellement pas moins de 170 millions de dollars en billets de loterie et dans les machines vidéo loterie.

C'est sans compter l'argent dépensé dans les casinos du reste du Québec, ceux des États-Unis et dans les bingos locaux, ajoute Michel Vaillancourt, auteur du document de consultation sur le projet d'une maison de jeu en Estrie et secrétaire du comité de consultation qui entendra la population le 22 mars prochain.

Au chapitre des loteries vidéo-poker, on en compte un appareil pour 246 habitants dans la région (1099 unités). C'est beaucoup plus que les 471 machines institutionnalisées par personne qu'on retrouve en moyenne ailleurs au Québec.

«Ce chiffre est beaucoup plus élevé en Estrie, fait-il remarquer, parce qu'on retrouve plus de bars et d'établissements. L'Estrie est une région touristique. Magog-Orford a beaucoup plus de bars pour cette raison aussi.»

Sur les 102 millions de dollars dépensés à chaque année dans les loteries vidéo, 70 pour cent de ce montant est retourné aux joueurs. «Au départ, ces machines sont programmées pour retourner 90 pour cent des sommes, ajoute-t-il, mais les gens jouent ce qu'ils gagnent.»

L'Estrie se paye entre 70 et 71 millions de dollars par année de billets de loterie.

Le document disponible pour consultation depuis peu dresse le tableau des impacts socio-économiques et touristiques d'un casino dans ce secteur. La séance de consultation publique aura lieu au sous-sol de l'église Saint-Patrice, à Magog.

«Ce n'est pas tout le monde qui est gagnant avec un casino», affirme M. Vaillancourt, au terme de ses recherches. «Par exemple, les hôtels peuvent y perdre. Dans Charlevoix, on s'est rendu compte que des gens qui avaient réservé une chambre décommandaient après avoir perdu de l'argent au casino.»

Par tableaux, on donne des chiffres provenant de trois casinos implantés au Québec. Tandis que le casino

de Montréal accueille à 79 % des gens de la région métropolitaine sur les 3 310 000 de visiteurs annuellement, celui de Charlevoix fait le contraire. Les habitants du coin ne représentent que 18 % de l'achalandage total.

«Il y a une chose dont je me suis rendu compte pendant mes recherches», commente M. Vaillancourt, fonctionnaire du bureau du secrétaire régional de l'Estrie, Claude Boucher, député à l'origine de la formation du comité consultatif. «Ce dossier dure depuis 30 ans dans la région. On a jamais défini clairement ce que serait un casino dans cette région.»

«Au comité de consultation, on espère que le document circulera afin qu'il incite plusieurs à faire part de leur opinion. On veut une idée claire afin de clore le dossier.»



Au bilan négatif du jeu, le document note que «les loteries vidéo sont au jeu ce que le crack est à la drogue».

## Les rangs des gamblers anonymes enflent à vue d'oeil

Sherbrooke (CP)

Les activités de financement des organismes non gouvernementaux ne rapportent plus, les soupes populaires affichent complet, les gamblers anonymes voient arriver dans leurs rangs 15 nouveaux membres par semaine, etc.

Ce ne sont-là que quelques conclusions auxquelles est arrivé l'auteur du document de consultation sur l'implantation d'un éventuel casino de villégiature dans la région de Magog-Orford au chapitre des «coûts sociaux» d'un tel projet.

On parle aussi que les prêteurs sur gage voient surgir de nouvelles clientèles, que dans les milieux plus ruraux à faible densité démographique il est difficile pour le bassin de population d'absorber les problèmes liés au casino, etc.

Au niveau du jeu et de ses vices, les opposants à l'arrivée d'une maison de jeu dans la région souligneront en caractère gras le passage qui dit que «les loto-

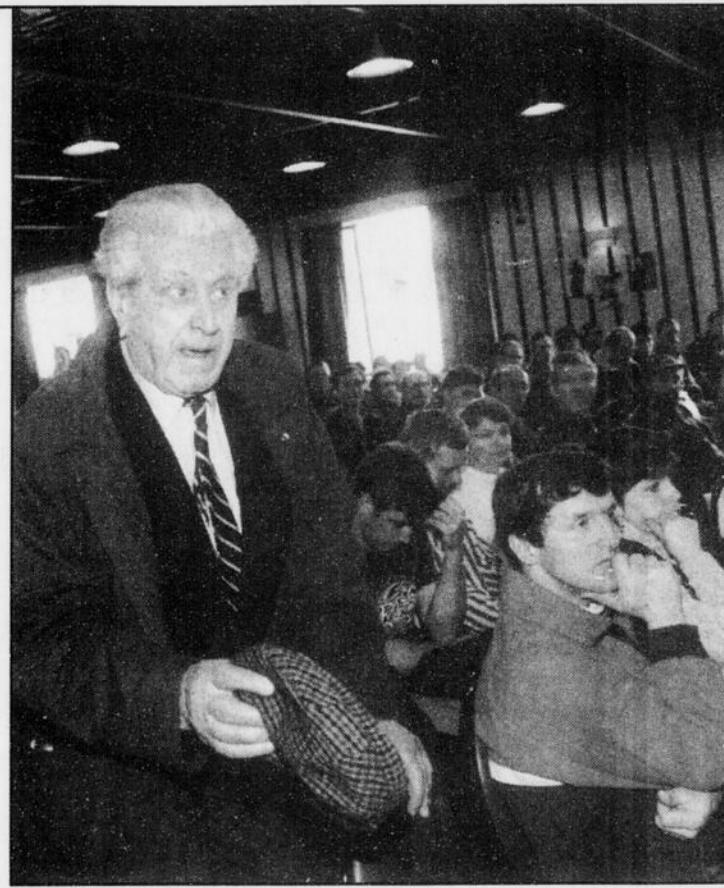
ries vidéo sont au jeu ce que le crack est à la drogue.» Toujours selon le document, entre deux et cinq pour cent des adultes interrogés dans la province affirment avoir des problèmes associés au jeu.

Pour sa part, Loto-Québec ne reste pas inactif, commente-t-on, afin de contrer les effets négatifs du jeu, notamment, en versant un pourcentage de ses bénéfices de ses casinos à la faveur de programmes de prévention et d'intervention auprès des joueurs impulsifs.

«Les casinos sont en fin de compte une taxe cachée volontaire, note Michel Vaillancourt, auteur de l'étude pour le comité de consultation. On se rend compte que plus la population est pauvre, plus elle a tendance à se rapprocher du jeu.»

«Il a été difficile de trouver des données sur ce phénomène, ajoute-t-il. Loto-Québec n'a pas beaucoup de statistiques. C'est pourtant une société d'État qui brasse des milliards par année. Il a fallu que je me rabatte sur les journaux pour faire mon étude.»

## «Le prochain coup, ce sera avec les tracteurs»



Plusieurs agriculteurs ont eu l'occasion de prendre la parole au cours d'une assemblée spéciale hier, entre autres Léon Therrien (ci-haut), de Saint-Claude. Hilda Markis, une productrice de la région de Richmond qu'on voit à droite avec sa fille, a soulevé l'idée d'une grève afin de faire bouger le gouvernement.

Si Québec ne bouge pas dans certains dossiers, les producteurs agricoles vont bouger, eux!



## Un bulletin de nouvelles en anglais dès cet automne

Sherbrooke (MM)

Le paysage de l'information sherbrookoise sera passablement perturbé cet automne avec la production d'un bulletin de nouvelles en anglais et l'arrivée dans le paysage télévisuel de LCN, Le Canal de Nouvelles.

D'abord, l'aval donné jeudi par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), à Vidéotron, se traduira par la venue à Sherbrooke d'une équipe de reporters anglophones.

Cette équipe couvrira l'actualité estrienne et alimentera CKMI, une station anglophone située à Québec. Cette station devient maintenant propriété d'une coentreprise formée par les réseaux TVA et CanWest Global. D'autres équipes seront

incidemment dépêchées ailleurs au Québec où TVA possède des stations régionales pour y livrer des bulletins en anglais.

Les bulletins d'informations seront vraisemblablement produits dans les locaux de Télé-7. Qui plus est, une antenne supplémentaire sera installée au sommet du mont Orford pour permettre la transmission de ces bulletins depuis Sherbrooke vers Québec.

Claude Thibodeau, directeur général de Télé-4 et des stations régionales de TVA, tout autant que de CKMI, a précisé hier que les principales communautés anglophones du Québec se verront ajouter une nouvelle option de nouvelles.

«On parle de 12 heures et demi de production anglophone dite régionale, de livrer M. Thibodeau. On traitera d'infor-

mations générales, sportives et culturelles. Et nous avons la conviction qu'il y aura une synergie avec le personnel de Télé-7.»

Par ailleurs, le réseau TVA lancera également cet automne, à compter de septembre, le Canal Nouvelles par l'entremise duquel des bulletins d'informations (en français) seront produits à chaque quart d'heure.

Claude Thibodeau souligne que le Canal Nouvelles ne constituera pas l'équivalent du Réseau de l'Information de Radio-Canada.

«On parle d'un réseau de nouvelles exclusivement. Il n'y aura pas de blocs d'émissions, comme c'est le cas à RDI. Les nouvelles de partout au Québec seront renouvelées à la faveur de bulletins d'informations refaits à chaque quart d'heure. Ce sera assez exigeant.»

Claude PLANTE

St-François-Xavier-de-Brompton

«Le prochain coup, on va le faire avec les pancartes et les tracteurs. Là, on reste bien civilisé, mais les dossiers doivent avancer!»

Il s'en est fallu de peu pour que les ministres du gouvernement Bouchard reçoivent la visite des agriculteurs réunis, hier matin à Saint-François-Xavier-de-Brompton, afin de faire progresser les dossiers qui traînent en longueur selon eux.

L'idée de bloquer la rue King, à Sherbrooke, a même été soulevée dans la salle où étaient réunis environ 250 producteurs agricoles, seulement le quart du nombre espéré au départ pour cette manifestation de l'UPA Estrie.

Au micro, il a même été lancé qu'on pourrait «faire la grève» de production pour un temps indéterminé afin de faire plus de bruit dans la société et faire comprendre «aux gens de la ville» tout le travail qui incombe aux producteurs «pour les faire manger».

Mais les porte-parole assis à la tribune à l'avant de la salle ont tôt fait de ralentir les ardeurs de ceux qui craignaient que l'aboutissement des dossiers, entre autres ceux des sinistrés de La Patrie, de la coloration de la margarine et de l'épandage des purins, soient encore et toujours remis à plus tard par le gouvernement.

«On ne pouvait pas organiser une manifestation à Orford» (où était réuni le caucus président), a expliqué à plusieurs reprises Jacques Dion, président de l'UPA Estrie. «On n'aurait pas pu s'approcher à cause des policiers qui nous auraient bloqués bien avant.»

«On l'avait dans l'idée, a avoué M. Dion en entrevue, mais on pouvait pas et on a pensé profiter du fait que les députés du gouvernement sont dans la région pour réagir.»

C'est que les agriculteurs de la région en ont assez de voir les différents ministères s'envoyer la balle dans des dossiers comme ceux des sinistrés de La Patrie et de l'épandage des purins. Des agriculteurs du Haut-Saint-François sont toujours en attente d'aide financière à la suite des inondations de l'été dernier.

On remettrait sur les épaules de Dame Nature le fait que l'objectif de 1000 participants n'avait pas été atteint. En prévision d'une fin de semaine plus douce, plusieurs agriculteurs auraient préféré entailler leurs érabières plutôt que de venir se manifester, ont prétexté les organisateurs.

Après que les porte-parole aient fait état de la situation dans ces différents dossiers, plusieurs appels à la mobilisation ont été lancés. On veut entre autres demander aux agriculteurs d'entrer en contact à plusieurs reprises avec leurs députés. Des manifestations sont aussi prévues ailleurs au Québec.

«Je ne vois pas ce qu'on fait tous ici, a clamé Richard Saint-Laurent. On n'entend juste qu'il va falloir faire quelque chose. Moi, je veux que ça bouge tout de suite.»

«Le gouvernement repousse toujours les échéances et sait que nous allons entrer dans les semences, a déclaré Jacques Masson. On n'aura rien.»

L'un des sinistrés présents, Marcel Blais, s'est réjoui d'être ainsi soutenu par d'autres producteurs. «Dans notre dossier, le gouvernement a été horrible, dit-il. Pour la Sécurité publique, nos problèmes ne pouvaient être traités en urgence. Pour les fonctionnaires, un bout de clôture, ça n'a rien de pressant. Pour nous, c'est primordial.»

**DU NOUVEAU CHEZ INFORMATIQUE MULTHEXA LES SOIRS ET LE WEEK-END! MARS / AVRIL 1997**

### ERRATUM

Veuillez noter que dans notre annonce publiée aujourd'hui en page E3, tous les cours annoncés au mois de février auraient dû se lire mars.

Pour information: (819) 346-4474



**Toyota MAGOG**

« Acheter ailleurs sans comparer chez nous avant, c'est payer trop cher »

Département de service ouvert le soir

274, boul. Bourque, Omerville (819) 843-9883

**Toyota MAGOG**

# Une auto prend feu en plein centre-ville

Daniel FORGUES  
Sherbrooke

Purement accidentel. Voilà la conclusion qu'ont tirée les policiers de Sherbrooke hier matin après que les experts en explosifs aient passé au peigne fin les restes d'une fourgonnette détruite par un incendie en arrière d'un bar du centre-ville.

«Il était à peu près 6h30 quand j'ai entendu une explosion et j'ai vu de la fumée noire dans le ciel», indique Jean-



Imacom-Daguerre par Martin Blache  
Pour faciliter les recherches dans le véhicule incendié, les pompiers de Sherbrooke ont largement utilisé leurs pinces de décarcération hier matin au centre-ville de Sherbrooke. En mortaise, Jean-Pierre Perron, le chauffeur de taxi premier témoin à s'être présenté sur les lieux.

Pierre Perron, chauffeur pour la compagnie Taxi-Pro dont le véhicule était stationné sur la rue Wellington nord au moment de l'incident.

Ce dernier dit s'être précipité dans le stationnement à l'arrière du bar Liverpool. «Il y avait une camionnette en feu et un gars qui semblait blessé. J'ai signalé le 9-1-1 pour demander une ambulance», dit-il.

«Quand les policiers sont arrivés, il y a eu une seconde explosion pleine

d'étincelles», poursuit le témoin.

En quelques minutes, policiers, pompiers et ambulanciers étaient sur place, le blessé transporté à l'hôpital et l'incendie vite maîtrisé.

#### Experts en explosifs

Mais devant l'aspect mystérieux de cet incendie, les policiers de Sherbrooke ont demandé la collaboration des experts en explosifs de la SQ, et les environs ont été cernés.

Puis, vers 10h30, hier matin, les experts en venaient à la conclusion que l'incendie était accidentel, probablement imputable à une défaillance électrique du véhicule.

Pour faciliter les recherches dans le véhicule incendié, les pompiers de Sherbrooke ont enlevé plusieurs pièces métalliques avec leurs pinces de décarcération.

Quant au blessé, un résident de

Compton âgé de 23 ans, il souffrirait de brûlures à un bras et à la figure, selon le porte-parole de la police municipale, l'agent Serge Fournier.

Il semble que le jeune homme venait tout juste de prendre place dans sa fourgonnette quand l'incendie a éclaté.

La présence durant quelques heures de plusieurs véhicules d'urgence au centre-ville a fait jaser bien des curieux, mais la conclusion des experts a vite tué toutes les rumeurs.



**Chronique minceur**  
Josée Audet, N.D.  
Santé vous bien dans votre peau

## POUR MAIGRIR CRAIGNEZ-VOUS LES GRAS?

Une erreur, soi-disant scientifique, en attire forcément une autre. Puisqu'on enseigne depuis 60 ans que les calories sont responsables de l'embonpoint, il est tout à fait logique de vouloir éliminer les graisses de l'alimentation puisqu'elles contiennent deux fois plus de calories que les protéines ou les glucides. Pourtant, il faut bien constater que l'application de tels principes donne des résultats désastreux. En Amérique, on engraisse de plus en plus.

### LES GRAISSES SONT INDISPENSABLES À LA SANTÉ

Pourquoi éliminer un élément nutritif absolument indispensable au corps? Comment peut-on se nourrir si on veut éliminer les graisses alors qu'elles sont présentes en bonne proportion, dans tous les aliments qui sont bons pour la santé? La viande en contient 20%, le poisson 10%, les céréales entières 2%, les noix, les amandes 60%, les produits laitiers de 3% à 15%. Pour diminuer la quantité de gras alimentaire, il faut alors «alléger» ces aliments, et ce faisant, on en diminue les valeurs nutritives et on crée une carence qui déséquilibre le métabolisme.

### LE GRAS ET L'EMBOINTEMENT

Des expériences de laboratoire ont démontré que les souris n'engraissent jamais si on leur donne une alimentation très riche en matière grasse à moins d'y ajouter une autre catégorie d'aliments qu'on appelle les glucides; celles-ci proviennent des sucres et des farines. C'est que les graisses métabolisées sous forme d'acides gras sont très bien utilisées par le corps pour ses nombreuses fonctions. Or, un aliment ne peut pas faire engraisser s'il est utilisé, même s'il est riche en calories. Lorsque les graisses se fixent en excès dans les cellules, c'est qu'elles se sont mêlées à des glucides à cause d'un déséquilibre alimentaire ou d'un problème du métabolisme.

### D'ABORD CORRIGER LE MÉTABOLISME

Il existe deux phases au métabolisme des aliments. La première consiste à digérer et à assimiler les éléments nutritifs de la nourriture, la deuxième à utiliser ces mêmes éléments. C'est surtout durant cette deuxième phase que se situent les problèmes liés à l'embonpoint. Pour certaines raisons qui varient d'un individu à l'autre, certains éléments, soit graisses ou sucres, sont mal utilisés, se mélangent pour former des triglycérides et sont stockés sous forme de graisses. BIOLIGNE a développé une procédure d'examen qui permet d'analyser les problèmes liés au métabolisme et de savoir comment les corriger. C'est là qu'il sera possible d'obtenir un résultat de longue durée.

### BIOLIGNE EN RÉSUMÉ

- \* Une approche personnalisée.
- \* Des repas complets, équilibrés ou vous mangez à votre faim sans compter les calories.
- \* Vous apprenez à connaître les aliments qui conviennent le mieux à votre métabolisme.
- \* L'approche vous permet de conserver un mode de vie normal.
- \* Vous obtenez un regain d'énergie et une meilleure santé, tout en perdant du poids.

TÉLÉPHONEZ MAINTENANT

### CENTRE NUTRITION-SANTÉ

4505, Boul. Bourque  
Rock Forest  
Tél. : 821-3646  
Josée Audet, N.D.

### BIOLIGNE

ÉGALEMENT DISPONIBLE À :  
Saint-Laurent, Anjou, Laval,  
Repentigny, Saint-Lambert,  
Drummondville, Saint-Constant, Baie-Comeau,  
Granby et Val d'Or.

PREMIÈRE CONSULTATION GRATUITE

## Formation pour adultes

### Formation générale Secondaire I à V

Compléter la formation générale menant à l'obtention du diplôme d'études secondaires (DES) en vue :

- d'intégrer le marché du travail lorsque la DES est un critère d'embauche
- ou
- pour poursuivre des études collégiales.

LIEU : Centre St-Michel, Sherbrooke

#### CONDITIONS D'ADMISSION :

- avoir quitté les études régulières depuis au moins trois (3) ans.
- être prestataire d'assurance-emploi ou rencontrer les critères d'admissibilité prévus par la loi de l'assurance-emploi et DRHC.

INFORMATION : Vous pouvez vous inscrire immédiatement en vous adressant à votre Centre de ressources humaines du Canada au 124, rue Wellington Nord, Sherbrooke.



Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre de l'Estrie

EN COLLABORATION AVEC DÉVELOPPEMENT RESSOURCES HUMAINES CANADA 27989

## Alain Caillé nommé à la Fondation de l'innovation

Sherbrooke

À l'instar de sa défaite dans la course au rectorat de l'Université de Sherbrooke face à Pierre Reid, on annonçait hier la nomination de M. Alain Caillé comme membre de la Fondation de l'innovation qui vient de créer le gouvernement fédéral.

M. Caillé occupera toutefois un poste non rémunéré, puisqu'il s'agit d'un siège au conseil d'administration de la Fondation décerné à cause de la stature nationale de l'ex-vice recteur à la recherche, qui a démissionné de son poste pendant la course au rectorat.

Selon le professeur Pierre-Claude Aitcin, qui a fait part de la nomination par voie de communiqué hier, il ne faut voir aucun lien entre cette annonce et la défaite de M. Caillé. Cette nomination devait être faite lundi dernier mais elle a toujours été repoussée à cause de raisons hors de contrôle.

La Fondation de l'innovation dispose d'un budget de 800 millions de dollars sur cinq ans. Le fonds est

destiné à aider les universités à renforcer leurs infrastructures.

Le gouvernement pourra contribuer jusqu'à concurrence de 40 ou 50 pour cent à l'achat d'équipements majeurs ou à la construction d'installations visant à renforcer les infrastructures de recherche existantes ou créer de nouvelles infrastructures de recherche pour permettre au Canada de faire face aux défis scientifiques et technologiques du 21e siècle.

«Ce programme d'investissement majeur du gouvernement fédéral dans le domaine de la recherche arrive à un très bon moment pour l'Université de Sherbrooke qui est en pleine campagne de financement, car une partie des fonds versés à la campagne de financement de l'Université pourra servir de levier pour aller profiter du programme fédéral qui vient d'être annoncé», a commenté le professeur Aitcin, qui est en quelque sorte l'âme du Centre de recherche universitaire sur le béton, basé à l'Université de Sherbrooke.

## Pas 300 mais bien 500 convives au souper du PQ

Sherbrooke - Il n'y avait pas 300 personnes mais bien plus de 500 convives au souper consécutif organisé en Estrie. Pour l'occasion, c'est le per-bénéfice du Parti québécois, jeudi, alors que le premier ministre Lucien Bouchard était le conférencier invité. Ce souper, pour lequel il fallait déboursier 100 \$ du

## L'ABSOLU COIFFURE

Une invitation de



Josianne Landry

452, rue Papineau (face à Saint-Michel) Tél. 566-7587

**INFINITI I30 1997**

«Une routière exceptionnelle»  
(Denis Duquet, «La Presse»)

Taux spécial **575%**

**449\$** /mois \*  
24 mois

**SHERBROOKE INFINITI**  
4280, boul. Bourque, Rock Forest

**NISSAN**  
(819) 823-8008

KENWOOD ... MARANTZ ... CARVER ... ADVANCE MODULAR CONCEPT ... ACURUS ... DEFINITIVE TECHNOLOGY ... APOGEE

Notre NOUVELLE RÉFÉRENCE "HAUTE FIDÉLITÉ"

# PLEIN LA VUE

SYSTÈME AUDIO HI-FI CINÉMA MAISON ET ANTENNE PARABOLIQUE

de l'abordable à l'ultime...

## GRANDE OUVERTURE

**marantz**

SYSTÈME HI-FI

À partir de **999<sup>99</sup>**

**KENWOOD**

ENSEMBLE CINÉMA-MAISON

**699<sup>99</sup>** rég. 1 099<sup>99</sup>

**Advance Modular Concept**

ENSEMBLE AUDIOPHILE

À partir de **999<sup>99</sup>**

2847, RUE KING OUEST, SHERBROOKE

TÉL.: (819) **823-9097**

USAGÉ ÉCHANGE en primeur **STAR CHOICE** ANTENNE NUMÉRIQUE CANADIENNE 24 POUÇES

GRADO ... ADCOM ... MIT

DAHLQUIST ... MISSION ... CELESTION ... CYRUS ... SOUNDSTREAM ... AMERICAN FIDELITY ... M&K ... MONSTER

# Michel Roy prend les commandes du Carrefour

Gilles FISETTE

Sherbrooke

C'est à un Sherbrookoïse issu du monde du marketing et des médias que la compagnie Développement Iberville va confier la succession d'André David à la direction du Carrefour de l'Estrie.

«Tout s'est scellé par une poignée de main, jeudi soir. J'entre en fonction le 10 mars», a signalé Michel Roy, au cours d'une visite effectuée, hier matin, à La Tribune, en compagnie d'André David.

«On a finalement choisi quelqu'un qui vient du même moule que moi. Il a à peu près l'âge que j'avais quand je suis arrivé au Carrefour. Et il a une bonne expérience de gestion et des médias», a souligné M. David, qui estime que les responsabilités du directeur du Carrefour se partagent à 65 pour cent dans les relations avec les médias et le placement de publicités et à 35 pour cent dans les tâches administratives.

Michel Roy est conseiller publicitaire pour Télémedia (CHLT et Cité FM), depuis presque sept ans. Auparavant, il avait fait carrière dans la gestion d'une entreprise en alimentation. C'est

frais émoulu du Collège de Sherbrooke en marketing qu'il s'était associé à Marc Fabi et André Leblond dans les restaurants Charlie, en 1984. Lors du changement de propriétaires en 1990, Charlie regroupe trois restaurants et 120 employés.

Au Carrefour de l'Estrie, il prendra la tête d'une cinquantaine d'employés. Il dirigera les services d'administration, de marketing, d'entretien, de sécurité et de l'alimentation non seulement de l'immense bâtisse qui abrite le Carrefour de l'Estrie mais aussi des bâtiments qui s'élèvent sur les terrains appartenant à Iberville, dont le centre



Michel Roy

ne d'achalandage de 66 000 personnes par semaine. C'est véritablement une ville dans la ville, dit M. David.

«C'est immense. Heureusement,

commercial où est logé le Maxi, de l'autre côté du boulevard Portland.

Mais le Carrefour de l'Estrie, c'est aussi 190 commerces-locataires et plus de 2640 travailleurs. C'est une moyen-

ne d'achalandage de 66 000 personnes par semaine. C'est véritablement une ville dans la ville, dit M. David.

«C'est immense. Heureusement,

j'entre en fonction avec l'assurance d'y trouver une très bonne équipe, très bien rodée. Avec des marchands bien établis. Tous vont m'aider à combler mes lacunes. Je ferai des erreurs, c'est sûr, mais je veux bien faire. Je prendrai le temps d'apprendre», dit M. Roy.

Au Carrefour de l'Estrie, le taux de vacance est nul. Et le directeur peut même compter sur une liste d'attente. Michel Roy prend la direction d'une entreprise en santé et en progression. Les chiffres les plus récents, ceux de décembre, indiquent une progression des ventes de 2,8 pour cent sur l'année précédente.

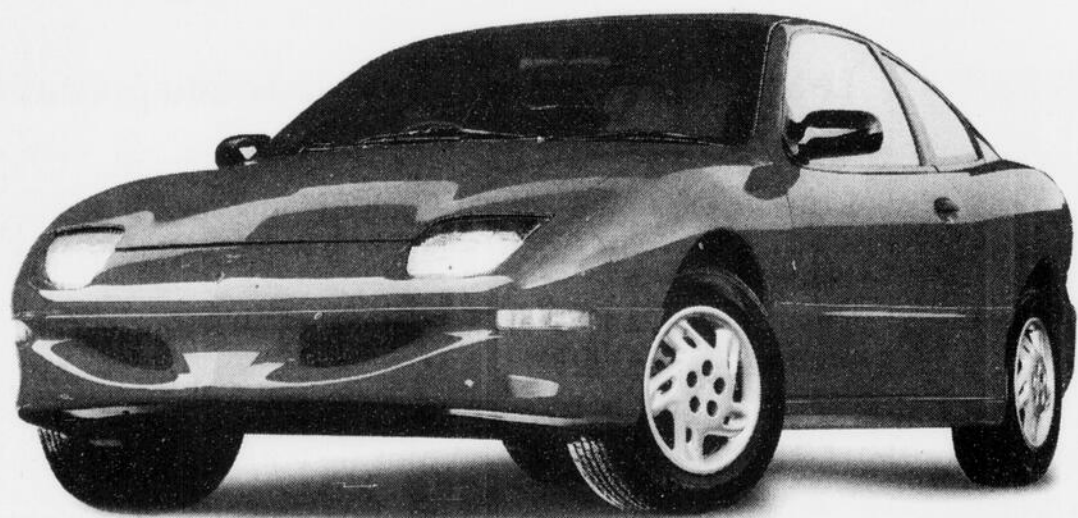
## Taux relâché pour bonne conduite.

Financement de 5,9 % à l'achat d'un véhicule Pontiac, Buick ou GMC 96 ou 97 présentement en stock.

### Sunfire GTX

14 997 \$\*

- Moteur 2,2 litres
- Boîte manuelle à 5 rapports avec surmultipliée
- Aileron arrière
- Freins antiblocage aux 4 roues



### Trans Sport

22 997 \$\*

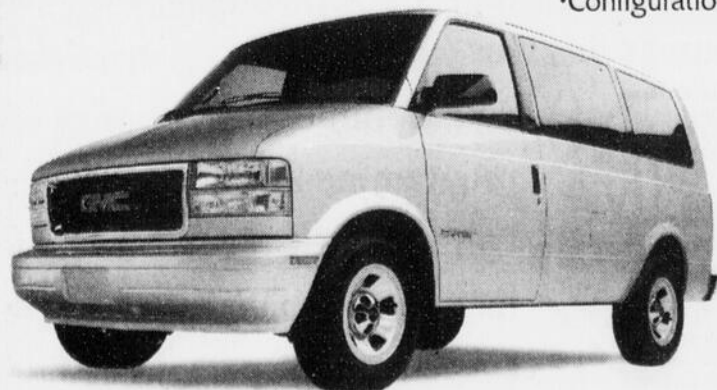
- Moteur V6 de 180 chevaux
- Freins antiblocage
- Climatiseur
- Configuration 7 places



### Safari

20 997 \$\*

- Moteur V6 de 4,3 litres
- Freins antiblocage
- Climatiseur
- Configuration 8 places



### Pick-up Sierra

À partir de 17 997 \$\*

- Moteur V6 de 4,3 litres
- Boîte manuelle à 5 vitesses avec surmultipliée
- Boîte de 8 pieds
- Freins antiblocage aux 4 roues



#### Les concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec

\*Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers s'appliquant aux véhicules neufs 1996 et 1997 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photos à titre indicatif seulement. Préparation incluse. Transport (Sunfire : 620 \$, Trans Sport : 840 \$, Safari : 845 \$, Pick-up Sierra : 895 \$), immatriculation, assurances et taxes en sus. Sujet à l'approbation du crédit. Exemples de financement : 1- 20 000 \$ incluant transport, préparation et taxes : 2 000 \$ de comptant, 48 versements de 421,91 \$, coût en intérêt : 2 251,48 \$, coût total : 20 251,68 \$ 2- 25 000 \$ incluant transport, préparation et taxes : 2 000 \$ de comptant, 48 versements de 539,10 \$, coût en intérêt : 2 876,89 \$, coût total : 25 876,80 \$ 3- 30 000 \$ incluant transport, préparation et taxes : 2 000 \$ de comptant, 48 versements de 656,30 \$, coût en intérêt : 3 502,29 \$, coût total : 31 502,40 \$. L'Assistance routière et la Garantie GM TOTAL™ sont offertes sur tous les véhicules GM neufs 1996 et 1997 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Les Yukon et Suburban sont exclus du programme de financement à 5,9%. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.



# Y en aura dans nos



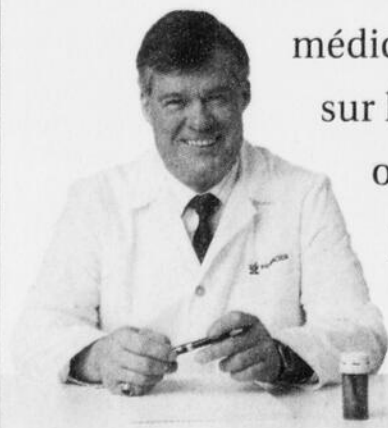
# Au contr

## PHARMEPERT

### PharmExpert, tout un programme!

Notre système de santé change. Avec les compressions annoncées, nous devons prendre ensemble davantage de responsabilités face à notre santé. Nous avons donc mis sur pied PharmExpert, un programme vous donnant accès à une foule de services gratuits, prodigués par des professionnels compétents qui vous aideront à mieux prendre votre santé en main.

### Des experts de la santé accessibles



vous pouvez compter sur votre pharmacien.

Pour vous expliquer l'assurance-médicaments, pour vous renseigner sur les médications prescrites ou offertes en vente libre, pour vous proposer un médicament équivalent, moins dispendieux que celui qui vous a été prescrit, ou pour tout autre conseil santé,

### Le Système PharmExpert : mieux vaut prévenir que guérir

Combiner certains médicaments, qu'ils soient prescrits ou non, peut s'avérer dangereux, voire même mortel.



Par le biais du Système PharmExpert, nous établissons ensemble votre profil santé, en plus de vous fournir une Fiche personnalisée PharmExpert vous renseignant sur votre médication.

Ces outils précieux peuvent vous éviter de sérieux problèmes.

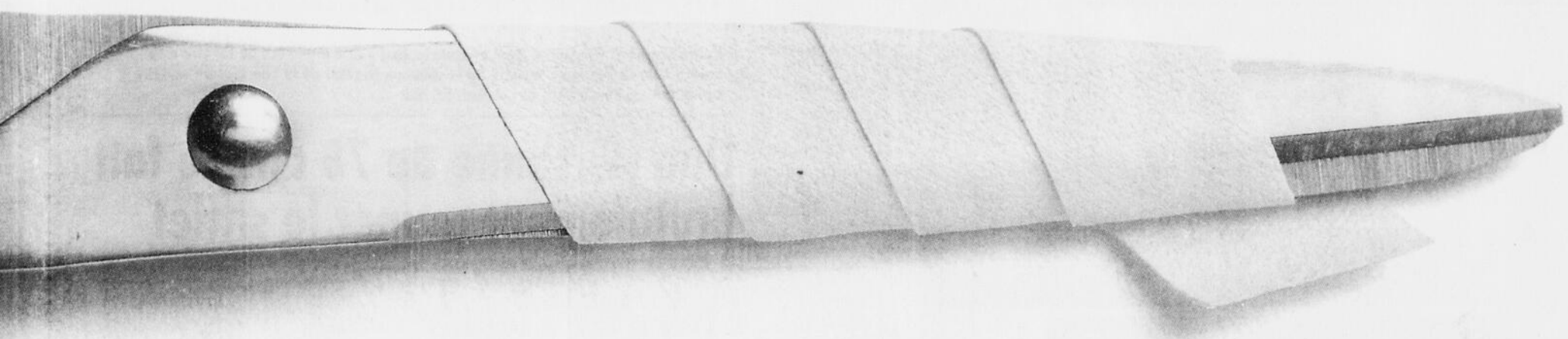
*Jacques Nadeau, vice-président,  
Services professionnels, Pharmaprix*

### «Info-Stop Pharmaprix Point rouge», pour sauver des vies



Nous sommes fiers de vous offrir le programme Info-Stop Pharmaprix Point rouge. Grâce à une vignette magnétique bien en vue sur votre réfrigérateur, le personnel d'urgence saura que, dans le frigo, il y a un contenant renfermant

# ra pas de coupures s services de santé.



## raire...

une liste de vos médicaments ainsi que le profil de votre état de santé actuel. En cas d'urgence, on pourra donc entreprendre sur-le-champ des actions concrètes pour vous sauver la vie ou celle de l'un de vos proches. En collaboration avec la Sûreté du Québec, les CLSC, l'Association des Directeurs de Police et de Pompiers du Québec, la Fédération de l'âge d'or du Québec et la Corporation des services d'ambulance du Québec.



### Jusqu'à minuit ou 24 heures sur 24, on veille sur vous

Quand bébé fait ses dents, il ne choisit pas toujours son heure. Quand une toux s'intensifie, cela survient souvent au beau milieu de la nuit. Pour vos petites urgences ou pour consulter un professionnel, il y a des Pharmaprix ouverts jusqu'à minuit, et d'autres, 24 heures sur 24. Pour connaître le Pharmaprix le plus près de chez vous, composez le 1 800 363-1020.

### Les journées info-santé PharmExpert

Une fois par mois, Pharmaprix organisera une journée

d'information sur une maladie qui vous affecte ou qui touche ceux que vous aimez. Ces journées, dont certaines seront consacrées, entre autres, à l'asthme, au cancer du sein et au diabète, vous donneront la possibilité de rencontrer des experts de la santé spécialement invités pour l'occasion. Pour connaître les dates et les sujets traités, rendez-vous chez Pharmaprix.

Nous nous soucions de votre santé, et ce n'est qu'un début!



Pas de soucis,  
il y a Pharmaprix.

**PHARMEXPERT**

**PHARMAPRIX**

# Lou Simon part en tournée dans l'Ouest canadien

Pierre-Yvon BÉGIN  
Sherbrooke

Lou Simon, chanteuse et pianiste de blues de Sherbrooke, part en tournée. Au cours de deux prochains mois, elle présentera 43 spectacles dans

l'Ouest canadien, de Thunder Bay à Vancouver.

C'est la sortie de son premier disque, *Synchronized with blues*, qui ouvre le marché anglophone de l'Ouest canadien à l'artiste. Un producteur de Vancouver, après avoir écouté le disque, a planifié la tournée de Lou Simon. Le départ est prévu pour mardi.

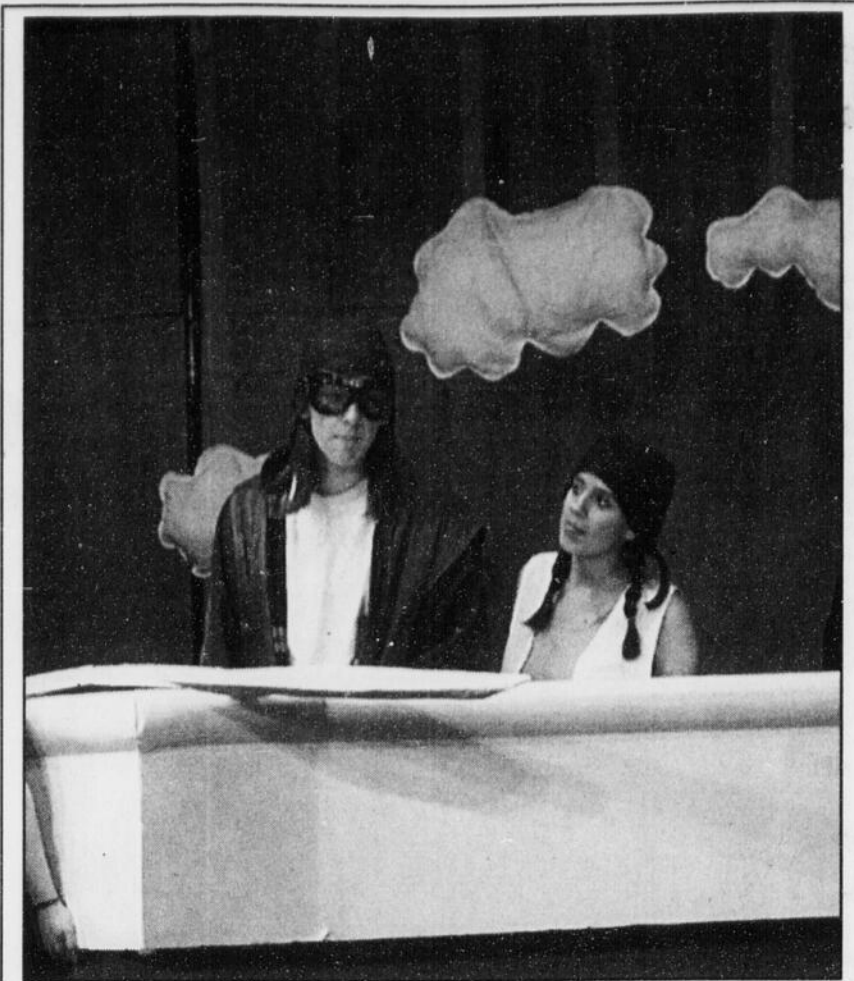
«C'est juste un début, confiera Lou Simon à La Tribune. On s'en va développer ce marché. Il est parfait pour moi car ce genre de musique est bien organisé dans l'Ouest. On retrouve des clubs et des sociétés de blues. C'est la première fois que je vais dans l'Ouest. Je me promets bien de visiter un peu.»

Lou Simon a profité de l'hiver pour graver un nouveau CD qui sera lancé à l'automne. Elle confiera que ce second enregistrement est davantage élaboré, notamment avec la présence de cuivres et un orgue B-3.

«On reconnaît quand même mon style», dira-t-elle.

De retour de l'Ouest, Lou Simon participera à quelques festivals au Québec, avant de prendre la direction de l'Europe en juillet. Selon l'artiste, les développements pour sa carrière sont fort intéressants en Europe.

«Ça arrive bien, soutient Lou Simon. J'ai une bonne équipe autour de moi, bien solide. Les vibrations sont bonnes.»



## Un dernier coup de théâtre

Imacom-Daguerre par René Marquis  
Bruno Gagné et Geneviève Dupont participaient hier à une pièce de théâtre à la polyvalente Le Ber dans le cadre de la semaine des arts de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke qui prenait fin hier.

### 100% VISION

CHIRURGIE LASER SURGERY

**Chirurgie Laser**

**Dr Guy Doyon**  
Ophthalmologiste

**CORRECTION CHIRURGICALE DE LA MYOPIE ET DE L'ASTIGMATISME**

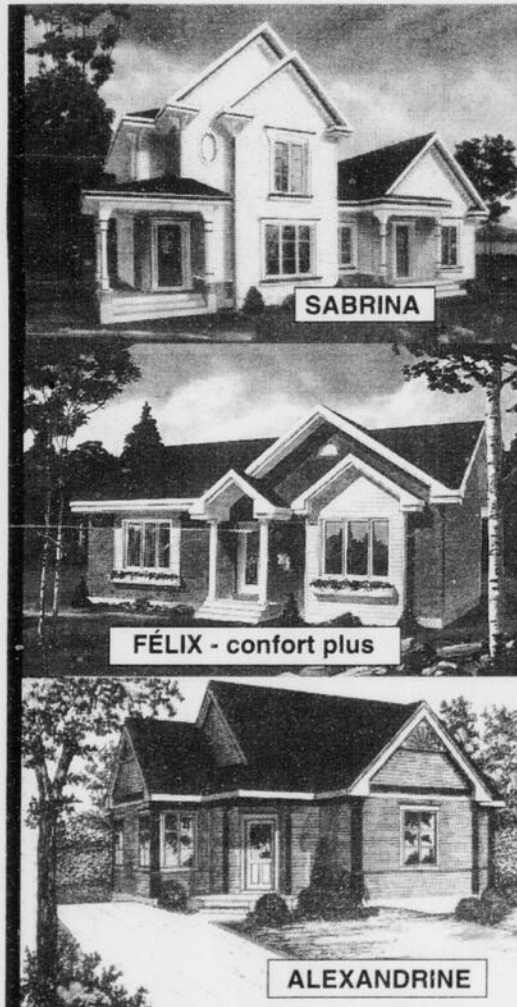
Information: (819) 346-2727 - 1 800 346-YEUX

**SÉANCE D'INFORMATION MERCREDI 5 MARS 1997 À 19 h**  
Au Centre 100% Vision 2727, rue King Ouest, bureau 100

## BIENVENUE À BROMPTONVILLE

### PLACE DU PARC

TERRAINS À PARTIR DE 5,995 \$  
COMMUNIQUEZ AVEC PAUL PROULX - Tél. : 845 2525



**TROIS MAISONS MODÈLES À VISITER**  
prix à partir de **77,900 \$**

Terrain - travaux permanents, terrassement - TPS - TVQ inclus!

**Conseillers sur place INFORMATIONS**  
**(819) 821 4728**

**LES CONSTRUCTIONS**  
**MICHEL LESSARD INC**

## PLAN SUPER 5

**REMISE DE TAXES 50% PENDANT 5 ANS**

**CONSTRUCTION DOMICILIAIRE BROMPTONVILLE**

Ce plan s'applique à toute nouvelle construction domiciliaire à Bromptonville.

**INFORMATIONS (819) 846 2757**

**Le plan Accès**

de la Caisse populaire Desjardins de Bromptonville offre une réduction de 1/2 de 1% sur les taux hypothécaires en vigueur pour toute construction domiciliaire sur le territoire de la Caisse. Tél. : 846 2766

Le Plan Accès de la Caisse populaire Desjardins de Bromptonville et le Plan Super 5 de la Ville vous aideront financièrement à construire votre maison à BROMPTONVILLE

La nouvelle banlieue

## F. FARHAT LUNETTERIES

3 pour 1

1 A l'achat d'une paire de lunettes complètes au prix régulier

2 Recevez la 2e paire Sats frais additionnel

3 Une paire de verres de contact simple foyer (clairs, souples, sphériques)

RIEN À PAYER AVANT 6 MOIS

\* sur approbation de crédit  
\*\* Des frais d'adhésion sont applicables

Examens de la vue par un optométriste

Nous distribuons les produits ESSILOR et NIKON

Si vous n'êtes pas satisfait dans les 15 jours suivant la livraison de vos lunettes nous vous rembourserons intégralement.

|  |   |   |   |  |
|--|---|---|---|--|
| <p><b>SHERBROOKE</b> : 3290, rue Portland<br/><b>(819) 829-0089</b></p> <p><b>CHATEAUGUAY</b><br/>301, boul. d'Anjou<br/>692-2959</p> <p><b>CHICOUTIMI</b><br/>1324, boul. Talbot<br/>1-418-953-6290</p> <p><b>DRUMMONDVILLE</b><br/>520, rue St-Joseph<br/>819-475-5185</p> <p><b>GATINEAU</b><br/>355 Guever<br/>1-819-246-1999</p> <p><b>GRANBY</b><br/>846, rue Principale<br/>1-378-8877</p> <p><b>GREENFIELD PARK</b><br/>3236, Taschereau<br/>672-7414</p> <p><b>HULL</b><br/>442B, boul. St-Joseph<br/>1-819-776-0188</p> <p><b>JOLIETTE</b><br/>222, Beaudry Nord<br/>1-752-1641</p> <p><b>KIRKLAND</b><br/>2911, boul. St-Charles<br/>695-4576</p> | <p><b>LASALLE</b><br/>1517, rue Dollard<br/>363-1680</p> <p><b>LAVAL</b><br/>3244, boul. St-Martin<br/>687-7687</p> <p><b>LÉVIS</b><br/>76 D, Place Kennedy<br/>1-418-838-2883</p> <p><b>LONGUEUIL</b><br/>1324, ch. de Chambly<br/>Bourassa E<br/>677-2865</p> <p><b>MAGOG</b><br/>297, Sherbrooke<br/>1-819-868-0770</p> <p><b>MONTREAL</b><br/>4038, Ste-Catherine<br/>937-3638</p> <p><b>MONTREAL</b><br/>1274, Mont-Royal<br/>527-8201</p> <p><b>MONTREAL</b><br/>7106, St-Hubert<br/>273-2457</p> | <p><b>MONTRÉAL</b><br/>6654, Sherbrooke Est<br/>255-8727</p> <p><b>MONTRÉAL</b><br/>2022, Beaubien Est<br/>376-1747</p> <p><b>MONTRÉAL</b><br/>9041, Saint-Michel<br/>328-6414</p> <p><b>MONTRÉAL</b><br/>5655, Sherbrooke Ouest<br/>481-0671</p> <p><b>MONTRÉAL-NORD</b><br/>6048, Henri-Bourassa E<br/>324-0280</p> <p><b>P.A.T.</b><br/>13309, Sherbrooke E<br/>642-7663</p> <p><b>FABREVILLE</b><br/>444 BOUL. LABELLE<br/>622-0444</p> <p><b>PIERREFONDS</b><br/>4514, boul. St-Jean<br/>620-7340</p> <p><b>QUÉBEC</b><br/>735, boul. Hamel<br/>1-418-681-2941</p> | <p><b>QUÉBEC</b><br/>3152, Saint-Foy<br/>1-418-653-5655</p> <p><b>R.-D. PRAIRIES</b><br/>8595, M-Duplessis<br/>643-0707</p> <p><b>REPENTIGNY</b><br/>920, Iberville<br/>856-0448</p> <p><b>ROSEMÈRE</b><br/>289, boul. Labelle<br/>437-1353</p> <p><b>SAINT-ANTOINE</b><br/>500, boul. des Laurentides<br/>436-2502</p> <p><b>SAINT-BRUNO</b><br/>1435, Montarville<br/>441-5530</p> <p><b>SAINT-EUSTACHE</b><br/>355, Arthur-Sauvé<br/>472-7012</p> <p><b>SAINT-HYACINTHE</b><br/>620, Casavant Ouest<br/>1-774-3900</p> <p><b>SAINT-JEAN</b><br/>1000, du Séminaire<br/>348-8651</p> <p><b>SAINT-LAURENT</b><br/>207, Côte-Vertu<br/>331-7226</p> | <p><b>SAINT-LÉONARD</b><br/>4826, rue Jarry Est<br/>323-4002</p> <p><b>SHAWINGAN</b><br/>1702, 41e Rue<br/>1-819-539-5770</p> <p><b>BUREAU CHEF</b><br/>3514, boul. St-Laurent<br/>846-0513</p> <p><b>TERREBONNE</b><br/>1270, Moody, suite 10<br/>471-7811</p> <p><b>TRACY</b><br/>2319, Saint-Louis<br/>1-746-8151</p> <p><b>TROIS-RIVIÈRES</b><br/>4871, rue des Forges<br/>1-855-4949</p> <p><b>VALLEYFIELD</b><br/>75, Grande-île<br/>377-4977</p> <p><b>VARENNES</b><br/>99 Quévillon<br/>652-2191</p> <p><b>VERDUN</b><br/>3980, rue Wellington<br/>769-8671 28322x</p> |
|--|---|---|---|--|

**Lennoxville**

Un homme soupçonné de violence à l'endroit d'une personne âgée pourrait comparaître devant la justice au cours des prochaines semaines. L'incident a eu lieu à Lennoxville. La victime de 76 ans, déambulait sur un trottoir en sifflant joyeusement. L'agresseur lui a donné un coup sur l'épaule en maugréant: «J'aime pas ça ceux qui sifflent».

Un témoin a observé la scène. Il devait permettre aux policiers de Métro-Police de compléter la description du suspect, qui tombait entre leurs mains quelques heures plus tard. Le dossier a été soumis à l'attention du procureur de la Couronne qui décidera si des accusations seront portées.

Le capitaine Gagnon profite de l'occasion pour rappeler aux personnes âgées qu'elles peuvent communiquer avec Métro-Police pour dénoncer tout acte d'agression.

Aujourd'hui, 1<sup>er</sup> mars 1997  
DERNIÈRE JOURNÉE pour contribuer à votre REER

# REER

Nous sommes exceptionnellement OUVERTS AUJOURD'HUI!

ScotiaMcLeod

Membre FCPE

829-5533 1 800 567-7384

# Cascades, partenaire du Cégep de Victoriaville

La compagnie injecte 100 000 \$ pour favoriser la mise sur pied d'un programme de formation de main-d'oeuvre

Gilles BESMARGIAN

Victoriaville

La compagnie Cascades versera la somme de 100 000 \$ pour favoriser la mise sur pied d'un nouveau programme de formation de main-d'oeuvre en électronique industrielle, option instrumentation et automatisé, au Cégep de Victoriaville, et pour répondre le plus adéquatement possible aux besoins réels des entreprises des Bois-Francis.

Le président et chef de la direction de Cascades, Laurent Lemaire, souhaite que d'autres firmes des Bois-Francis emboîtent le pas dans cette forme de partenariat qui n'est pas une première pour l'entreprise de Kingsley Falls.

«Ce n'est pas un don pur et simple que nous faisons, comme si c'était une fondation. De façon concrète, nous sommes convaincus qu'il s'agit d'un placement qui rapportera. Avec cet argent, le cégep se dotera d'équipements à la fine pointe de la technologie pour offrir une meilleure formation aux étudiants. De notre côté, on pourra éventuellement compter sur du personnel qualifié en entreprise.»

Il faut mentionner que le rapprochement qui s'amorce entre le collège et les entreprises fera en sorte que les étudiants accompagnés de professeurs auront la possibilité de se rendre dans les usines pour examiner des problèmes qui pourraient surgir. Et pourquoi pas les solutionner...

Partenaire dans la démarche, la



Laurent Lemaire

effét, hier pour déjeuner, on a réuni une quinzaine d'industriels afin de les informer du programme. Et dans la même veine, enchaîne le commissaire industriel René Thivierge, pour tenter de les convaincre de participer financièrement.

Pour le président de la CDEBF, Michel Desfossés, favoriser le développement d'une main-d'oeuvre régionale

hautelement qualifiée en concertation avec le milieu scolaire fait partie des grandes orientations de l'organisme en 1997. «Depuis quatre ans, on encourage la mise en commun des efforts, des expériences et des expertises dans des domaines spécifiques. On en a une autre preuve aujourd'hui», de rajouter M. Desfossés.

De son côté le directeur général du Cégep de Victoriaville, Réjean Fortin, n'a pas manqué de souligner que le col-

ège se veut de plus en plus présent pour répondre aux besoins des entreprises, d'où l'importance d'un tel partenariat.

Si le coût total du projet au département de techniques du génie électrique au cégep s'élève à 314 000 \$, le gouvernement du Québec lui a accordé une subvention de 180 000 \$. C'est donc un manque à gagner de 134 000 \$ qu'on tente de trouver auprès des PME.

## Cinq dossiers au même super-conférence

Drummondville (GP)

Cinq dossiers chauds de l'actualité drummondvilloise seront traités lors du prochain super-conférence de la Chambre de commerce de Drummond, le lundi 24 mars, au Dauphin.

Il s'agit de l'aéroport municipal, traité par le président de la corporation, André Veilleux; de l'avenir du Parc des Voltigeurs par Jocelyne Michaud de la SEPAQ; l'élargissement de l'autoroute 55 par Normand Jutras, député provincial; l'agrandissement de l'Hôpital Sainte-Croix par le président de la corporation, Jacques Desbiens, et la création de la nouvelle région administrative 04-sud par la mairesse de Drummondville, Francine Ruest-Jutras.

L'activité permet aux membres de la Chambre de commerce d'obtenir des informations sur ces dossiers qui retiennent présentement l'attention publique et de pouvoir éventuellement poser des questions aux intervenants.

Ce type de repas-causerie constitue une nouveauté de la Chambre de Commerce, qui s'annonce comme devant devenir une rencontre annuelle, précise le président de la Chambre, Me Gilles Lafrenière.

## C'est fête chez Neidner

Coaticook

C'était jour de fête hier chez Neidner de Coaticook alors que la centaine d'employés, la direction et de nombreux invités ont célébré l'accreditation ISO 9001 que vient de recevoir le fabricant de boyaux. Tous les détails lundi dans la section Économie.

### WAL-MART CORRECTIONS

Dans la circulaire Wal-Mart en vigueur jusqu'au 9 mars 1997 :

- Page 2 Balance à siège inclinable à 54" de marque «GRACO» non-disponible.
- Page 14 Chaîne torsadée à 74" et bracelet à 29" non-disponibles.
- Page 19 Balai électrique «Stick Vac Plus» à 59" non-disponible.
- Page 20 Tapis ou carpettes, certaines couleurs peuvent varier d'une succursale à l'autre.
- Page 21 Couvre-matelas de marque «Cannon», le lit jumeau non-disponible.
- Page 26 Range-tout «Action Parkers» à 49", la teinte «gris» seulement.

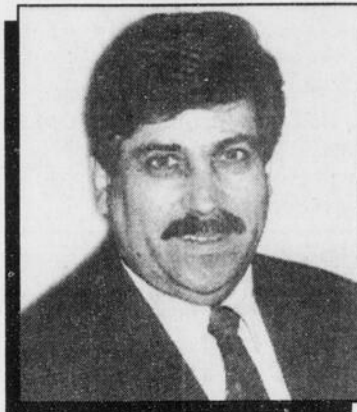
Encart :

- Page 2c Escarpins, sandales et sandales «large», à 24" non-disponibles.
- Page 4c Sandales confortables pour dame à 14" non-disponibles; chaussures de marche pour dame à 27", le modèle ouvert non-disponible.

Nos excuses à notre clientèle

20/26

### NOMINATION



Normand Breault

Nous sommes très fiers de vous annoncer la venue de monsieur Normand Breault au sein de notre équipe de vente. Nous invitons ses clients et amis à le contacter au

569-9351

**DELUXE**  
PONTIAC • BUICK • GMC

1567 King Ouest, Sherbrooke

### FUTURS ÉPOUX

## LE CACHE POT

vous invite à choisir ce que l'on vous offrira!



Venez inscrire votre liste de cadeaux pour votre mariage. Vous faciliteriez la tâche de vos invités. Fini les cadeaux en double ou indésirés.

564-2965

LES TOURELLES

3025, rue King Ouest, Sherbrooke

26346

### RONA RONA

Le Quincaillier

### ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans notre circulaire distribuée le 1er mars 1997:

Page M3  
Porte en lauan pré-montée de PREMDOR. 1/4 po x 30 po  
On aurait dû lire:  
**49<sup>99</sup>**

Veuillez nous excuser de tout inconvénient que cela aurait pu causer à notre clientèle. Boucherville, le 27 février 1997.

**RONADISMAT**

*Louise Blanchette Toilettage*  
Canin et félin  
**Le toilettage en hiver ?**  
Pour les meilleurs conseils...

**SPECIAL «RELÂCHE»**  
10% de rabais sur toilettage et accessoires  
Valide jusqu'au 15 mars 1997

(819) 346-8512  
201, boul. Jacques-Cartier Sud  
Sherbrooke

Groupe de 6 pers. maximum

## Cours Informatiques

- ☒ Niveau débutant à expert
- ☒ Professeurs certifiés Microsoft
- ☒ Support téléphonique gratuit

→ **Office 97** ←

*Alliance Form&Estris* **Microsoft SOLUTION PROVIDER**  
359 King Est, Bureau 210  
Sherbrooke  
**829-9119**

Windows, Excel, Word, Access, Lotus...

Formation pour entreprises

# SUPER VENTE D'INVENTAIRE DE PISCINES 906

**ET MEUBLES DE PATIO**

**PRIX EXCEPTIONNELS**

**CLUB PISCINE**

**HEURES D'OUVERTURE:**  
Lundi au mercredi: 9 h à 18 h  
Jeudi - Vendredi: 9 h à 21 h  
Samedi: 9 h à 17 h  
Dimanche: 11 h à 17 h

4796, BOUL. BOURQUE, ROCK FOREST (819) 822-2582

## ÉDITORIAL

## L'Université engagée dans sa réforme vers l'an 2000



Jacques PRONOVOST

En réalisant M. Pierre Reid pour un deuxième mandat au rectorat de l'Université de Sherbrooke, les 68 électeurs, représentant tant la communauté universitaire que la population estrienne, ont choisi de miser sur l'expérience des quatre dernières années pour entrer de plain-pied dans les années 2000.

La situation de l'université sherbrookoise n'est surtout pas facile. Les compressions budgétaires imposées par le gouvernement québécois, la nécessaire réingénierie des processus à l'interne, le défi combien important de la restructuration de tout le réseau universitaire québécois seront au cœur du mandat du recteur pour assurer le bon positionnement de l'institution sherbrookoise au tournant du siècle.

Les deux candidats, M. Reid et M. Caillé, présentaient des qualités indéniables pour occuper le poste. M. Reid avait l'avantage de l'expérience et la force d'une vision plus éclairée, basée autant sur l'expertise acquise dans les quatre dernières années à la tête de l'université que sur l'ouverture à l'ensemble de la problématique que lui a apportée la présidence de la Conférence des recteurs des universités québécoises. Il aurait été dommage que l'U de S ne puisse en profiter dans le tourment de changements à venir.

La victoire de l'un ne dénie pas automatiquement les qualités de l'autre. M. Caillé a été, dans les dernières années, impliqué tant dans l'avancement de l'enseignement et la recherche à

l'Université que dans le milieu estrien. On lui doit ses implications avec le Centre régional d'entrepreneuriat, Innovatech et Enviro-Accès. La région doit pouvoir continuer à miser sur la qualité de ses interventions et de ses implications, l'université sur celle de sa pensée critique et de ses efforts pour garantir la qualité de l'enseignement qui s'y fait.

Le recteur Reid méritait le renouvellement de cette confiance un peu ébranlée par la contestation et le vote très serré. Quand, à l'origine, il a pris en main les destinées de l'institution sherbrookoise, il ne pouvait même pas entrevoir la profondeur des changements qui l'attendaient en si peu de temps.

La réalité a vite rattrapé le rêve. Nef de la guerre, l'argent s'est imposé comme balise incontournable aux idéaux pédagogiques, l'obligation d'orienter la structure vers son devenir obligeant à plus de dirigisme même dans une philosophie de gestion participative toujours chère au style adopté par M. Reid. C'était incontournable, c'est même souhaitable.

La poursuite du mandat de M. Reid assure à l'université la continuité dans ses actions déjà engagées pour repositionner celle-ci. Sa reconduction au poste de recteur permet de croire aussi qu'il continuera à miser sur ceux qui, avec lui, ont acquis l'expérience douloureuse des compressions et des contorsions obligées dans les budgets.

Il nous semble que, dans les circonstances, cela soit préférable à un jeu de chaise musicale. L'université évite ainsi une période de flottement pendant l'apprentissage de nouveaux venus. Or, le temps presse et filera entre les doigts des dirigeants comme ce fut le cas depuis quatre ans.

L'université vient aussi de vivre une petite crise politique en même temps qu'un questionnement sur son devenir. Les conditions de cette course au rectorat devraient aussi remettre en question les modalités de renouvellement des mandats des recteurs de cette université. La remise en question s'impose, comme cela avait été le cas il y a quatre ans.

Doit-on forcer une élection après quatre ans d'un mandat maximum de huit ans? Pourrait-il y avoir une autre formule de révision de la qualité du leadership du recteur, une analyse et une évaluation de ses actions avant d'en appeler à l'élection?

La composition du collège électoral est-elle la bonne? Peut-on démettre le recteur parce que ses décisions ne plairaient pas à l'interne même si elles devaient être dans l'intérêt général et futur de l'institution?

Doit-on toujours prendre les risques d'un choix où se mêlerait politiquement et visées à très court terme? Le recteur est-il un élu politique ou le dirigeant de la plus grande entreprise de la région, avec les obligations nécessaires de décisions apolitiques et possiblement impopulaires?

Quoi qu'il en soit, la reconduction du mandat de M. Reid apparaît dans l'immédiat comme le choix de la continuité dans l'action de repositionnement de l'université et de la poursuite des relations heureusement rapprochées avec la communauté estrienne. Souhaitons de M. Caillé continuera aussi dans la voie de cette implication pour le milieu universitaire et la vitalité économique et sociale de la région.

## Pas Québec mais Ottawa

Ce qu'une erreur d'inattention peut faire! Dans l'édition de samedi dernier, notre pupitre coiffait une nouvelle en provenance d'Ottawa concernant les surplus de l'assurance-emploi fédérale du titre: "Québec admet se servir dans le surplus de l'assurance-emploi". Il s'agissait bien sûr d'une bourde considérable que ce programme est géré par Ottawa et que donc le Québec n'y a rien à faire.

Tout le texte est cependant explicite sur les déclarations du président du Conseil du Trésor fédéral, Marcel Massé auquel répondait le critique du Bloc Québécois à Ottawa, Yvan Loubier.

Or, de nombreux lecteurs ont appelé à La Tribune samedi dernier pour signaler cette grossière erreur. Elle fut rectifiée lundi en page A2. Cela n'était, semble-t-il, pas suffisant. Les représentants des députés du gouvernement péquiste nous en faisant la remarque lundi, la précision était une nouvelle fois faite mardi, en page éditoriale, sur deux colonnes et sur fond gris pour la mettre en évidence.

Voilà que ce n'est pas encore assez aux yeux de certains de nos lecteurs. Certains y voient même une intention délibérée du journal pour accabler le gouvernement québécois au détriment de celui d'Ottawa. Holà! L'erreur est malheureuse, mais elle est humaine. Nous ne clouons quand même pas au pilori un employé pour celle-ci.

Il ne faut pas pousser l'idéologie jusqu'au fanatisme. Nous respectons entièrement les opinions de tous nos lecteurs et acceptons la critique. Peut-elle se faire sur une base de bon sens commun et de compréhension; et pourquoi pas du respect des employés de La Tribune même dans leurs erreurs. Ne vous en faites pas, ils sont assez consciencieux et professionnels pour, eux-mêmes, comme leur direction, regretter les erreurs commises et faire de leur mieux pour ne pas en commettre. Malheureusement la perfection n'est pas de ce monde.

Il est bien entendu que nous ne republierons pas cette nouvelle coiffée d'un nouveau titre à la UNE aujourd'hui comme plusieurs nous l'ont demandé. Il ne faut pas ajouter l'absurde à l'erreur. Voilà que pour une troisième fois, l'admission est faite. Nous la publions samedi. Ainsi tous nos lecteurs occasionnels du week-end pourront en prendre connaissance. Nous espérons que cette preuve de bonne foi satisfera ceux qui en ont été choqués et calmera les ardeurs des plus extrémistes.

Jacques Pronovost  
rédacteur en chef

## TÉMOIGNAGE

## Longue vie au comité des usagers du Centre jeunesse de l'Estrie

Présentation du directeur général  
Soirée-témoignage du 4 février 1997

La Réforme des services de santé et des services sociaux, amorcée depuis 1993, vise à améliorer la qualité des services dont nous nous sommes dotés en cette matière au Québec.

Depuis le début de cette réforme, nous constatons qu'effectivement de multiples changements sont mis en marche dans le but d'améliorer les services dispensés en faisant les choses autrement, quelquefois avec moins d'argent.

Dans la mise en place de ces changements, la naissance du comité des usagers du Centre jeunesse s'est fait sans tambour ni trompette.

Au Centre jeunesse de l'Estrie, depuis 1995, nous bénéficions de la présence d'usagers organisés en comité à l'intérieur de notre établissement.

Leur rôle est d'abord de contribuer à l'amélioration de nos services. Comment jouent-ils ce rôle?

- Ils ont pour fonction:
- d'informer les usagers de leurs droits et obligations;
- de veiller à la qualité des conditions de vie des usagers qui sont hébergés;
- d'évaluer le degré de satisfaction des usagers à l'égard des services reçus;
- de défendre les droits individuels et collectifs des usagers;
- d'accompagner les usagers, à leur demande, dans toute démarche qu'ils veulent entreprendre, y compris porter plainte;
- d'informer le conseil d'administration du Centre jeunesse de l'Estrie de l'impact de ses décisions sur les services reçus par les usagers;
- d'aider à déterminer les ressources correspondant aux besoins des usagers.

Lorsque le législateur a voulu permettre aux usagers de s'impliquer dans l'amélioration des services sociaux, il a en même temps fourni des moyens aux usagers.

Au Centre jeunesse, le comité des usagers a sa place. Il contribue à l'amélioration des services et nous sommes très heureux de pouvoir compter sur l'implication de ses membres pour nous aider à prendre correctement le virage qui nous permettra d'aider le mieux possible les jeunes qui ont de graves difficultés d'adaptation sociale ainsi que leurs parents.

Le comité des usagers est maintenant bien intégré à l'intérieur de notre organisation. Il nous apparaît désormais indis-



pensable et nous ne saurions plus envisager l'avenir et l'amélioration continue de nos services sans la contribution de ce comité.

Nous considérons que ce comité est essentiel, car qui peut mieux que les usagers eux-mêmes contribuer à améliorer notre façon d'aider les jeunes en difficultés graves d'adaptation, ainsi que leurs parents et leur famille.

Nous les remercions de leur contribution et de leur engagement et nous souhaitons longue vie au comité des usagers.

## UNE FENÊTRE SUR LE MONDE

## La France et les Intellocrates



Jean-René CHOTARD

À la mort du pape Jean-Paul Ier... c'est évidemment du pape Jean-Paul Sartre Ier dont je parle, les intellectuels français éprouvaient un gros malaise. Ils ne réussissaient pas à organiser un conclave qui fut capable de nommer un nouveau pape; peu à peu, ils s'éparpillèrent, se disputèrent en chapelles et en sectes. Ce désarroi durable peut expliquer certaines de leurs prises de positions soudaines, comme ce

débat sur les lois de l'immigration actuellement.

## Les intellectuels et la rue

À Paris, les intellectuels descendent volontiers dans la rue, précisément parce que la rue est le quatrième pouvoir des Français. Tandis que la démocratie anglosaxonne s'est construite entre le législatif, l'exécutif et le judiciaire, la république française, née des journées insurrectionnelles de la révolution, a reconnu la place publique comme un lieu et comme un instrument de pouvoir.

Toujours les intellectuels y furent présents. Qu'ils y aient tenu un rôle ou adopté simplement une posture, qu'ils aient déclamé des idées des philosophes du XVIIIe siècle ou qu'ils aient, comme certaines actrices, délaissé leur tailleur «chanel» une heure ou deux pour enfiler des jeans, ils étaient là. Parfois sur le pavé leurs mots ont pesé

de plus de conséquences, que les discours des députés au parlement. A Londres ou à Washington, intellectuels et artistes peuvent agacer, à Paris, le plus souvent, ils impressionnent comme si une péroraison de carrefour pouvait contenir l'ultime rôle de Voltaire.

## Le complexe de Voltaire

Car c'est Voltaire qui a établi le mariage de l'intellect et de l'influence. Philosophe, historien, il a entretenu correspondance avec des gens de pouvoir, et distribué ses conseils aux souverains. Il a utilisé sa renommée pour venir en aide à des personnes victimes d'erreurs judiciaires, ou, de ce qu'il appelait des «machinations de l'infâme».

C'est ce modèle de rôle que Zola a suivi quand il publia, sous le titre *J'accuse* sa célèbre lettre ouverte au président de la république, afin de dénoncer le complot judiciaire qui accablait ce pauvre Dreyfus. Sartre, a-t-il été le dernier grand homme de lettre à imposer une autorité digne de celle des grands ancêtres? Ou bien n'a-t-il été, avec sa revue *Les Temps Modernes*, qu'un distributeur d'encyclopédies laïques, dont beaucoup d'analyses, telle Anna Boschetti, ont dénoncé la prétention, grandissante avec les années?

## Propriétaires de la vérité

S'il ne se détache pas aujourd'hui dans la république des lettres un grand nom, je veux dire «vivants», parce que les pierres tombales sont plei-

nes de grands noms, du moins les intellectuels français en groupe, sont sûrs de détenir la vérité. Par une rigoureuse mécanique de l'engagement, tout ce qui porte nom dans le Paris littéraire ou artistique, doit, en même temps, penser la même chose sur les mêmes sujets.

Ainsi, quand régnait la conformité marxiste, et Albert Camus et Raymond Aron furent coupables d'opinion divergente et condamnés à n'être pas lus par les chapelles établies. Le marxisme passa de mode et il devint à la mode pour tous les anciens marxistes de dénoncer avec force détails cette erreur qui avait été la leur pendant des années.

Les principales institutions littéraires et culturelles s'inscrivent dans cette même affirmation de posséder la vérité. Et sans doute Jean-François Revel sait de quoi il parle quand il dit que le journal *Le Monde* «se place à un seul et unique point de vue et excommunie quiconque se permet la moindre ironie sur un de ses articles».

## Le débat de l'immigration

La présente polémique sur la loi de l'immigration illustre bien ces attitudes. Dans une société démocratique, n'importe quel citoyen peut avoir n'importe quelle opinion sur n'importe quel projet de loi. Mais si un parlement, régulièrement élu, vote, conformément aux procédures, un texte de loi, les citoyens acceptent le résultat, en se promettant, s'ils le veulent, d'élire la prochaine fois une autre majorité.

C'est ici que la tradition française se distingue

Jean-René Chotard  
Département d'histoire et de sciences politiques  
Université de Sherbrooke

| ADMINISTRATION                         | RESSOURCES HUMAINES  | RÉDACTION                              | PUBLICITÉ   | PRÉ-IMPRESSION & PRODUCTION                            | COMPTABILITÉ                         | TIRAGE                               |
|--|--|--|---|--|--------------------------------------|--------------------------------------|
| Raymond Tardif<br>Président et Éditeur | Jean-Guy Farah<br>Vice-président<br>Finances et administration | Jacques Pronovost<br>Rédacteur en chef | Stéphane Lavallée<br>Directeur de l'information         | René Béliveau<br>Directeur                             | André Coriveau<br>Contrôleur         | Serge Nadeau<br>Adjoint au directeur |
|  | Michel Poulin<br>Directeur                                     | François Fouquet<br>Directeur          | Alain LeClerc<br>Pierre Dubois<br>Adjoints au directeur | André Roberge<br>Michel Dayon<br>Adjoints au directeur | Julienne Poulin<br>Gérante du crédit | André Casteau<br>Directeur           |

Le numéro deux de La Tribune, Jean-Guy Farah, quitte après 30 années de service

# «Je ne croyais pas que je méritais autant»

Daniel FORGUES

Sherbrooke

Le succès au travail de M. Jean-Guy Farah à La Tribune ne relève pas du hasard ou de la chance; il provient du travail.

Voilà comment le président des Journaux Trans-Canada, président et éditeur de La Presse, M. Roger D. Landry, a rendu hommage au vice-président Finances et administration de La Tribune, M. Jean-Guy Farah, qui, hier, quittait une dernière fois son travail au quotidien de la rue Roy à Sherbrooke.

un excellent enseignant.

«Tout membre de la direction l'admettra, M. Farah est le meilleur professeur, même pour moi, pour quelqu'un qui travaille dans un journal; ce qu'il enseigne ne s'apprend pas dans les universités... avec tout le respect que j'ai pour les universités», dit-il, ajoutant espérer «qu'on saura conserver tous les bons trucs que ce vice-président nous a enseignés au fil des ans».

Définissant M. Farah comme étant «l'homme-orchestre de l'entreprise», le rédacteur en chef de La Tribune, M. Jacques Pronovost, indique que M. Farah est un véritable pilier de La Tribune.

avoir reçu plusieurs présents, dont deux billets pour la France offerts par M. Roger D. Landry.

M. Farah avait passé une partie de la journée à distribuer des poignées de main à ses collègues de travail de la rue Roy.

Hier, à cette petite fête en son honneur, on n'a pas manqué de se remémorer de joyeux souvenirs de cette période de 30 ans où M. Farah a travaillé pour La Tribune.

Deux ex-présidents du journal, MM. Yvon Dubé et Jean-Guy Dubuc, plusieurs anciens employés, ainsi que le président et éditeur du Nouvelliste de Trois-Rivières, M. Jean Sisto, étaient également de la fête.



Les collègues de travail de M. Jean-Guy Farah n'ont pas manqué de rappeler les joyeux souvenirs qui ont ponctué ses 30 années de carrière à La Tribune. Sur cette photo, on reconnaît, à l'avant, le président et éditeur M. Raymond Tardif, M. Farah, le directeur du tirage M. André Custeau, le directeur de la pré-impression et production M. René Béliveau, et à l'arrière, l'adjoint au directeur de la publicité M. Alain LeClerc, le directeur de la publicité M. François Fouquet, le rédacteur en chef M. Jacques Pronovost et le directeur des ressources humaines M. Michel Poulin.

«En 30 ans, M. Farah a accepté avec succès des responsabilités qui débordaient le domaine des finances et de l'administration», indique M. Landry.

«Il a touché à l'informatisation du journal, à la construction de l'édifice sur la rue Roy, au déménagement de l'entreprise, à l'automatisation, tout ça non seulement avec succès mais avec sourire et cœur», ajoute M. Landry.

Plus de 150 personnes, surtout des employés de La Tribune, participaient hier soir à une fête au Club de golf Sherbrooke pour rendre hommage à M. Farah.

«Jean-Guy, c'est un homme de journaux, il connaît tout d'un journal, rien ne lui échappe», précise quant à lui M. Raymond Tardif, président et éditeur de La Tribune.

M. Tardif voit même en M. Farah

ne et qu'il a contribué à son succès durant les 30 ans qu'il y a travaillé.

Président du syndicat des employés de La Tribune, M. Marcel Rancourt a défini M. Farah comme un homme juste et loyal.

«C'est un homme sensible qui a du respect pour la personne; on a toujours apprécié sa franchise et sa loyauté», a-t-il dit.

A 56 ans, M. Jean-Guy Farah ne s'attendait pas à un tel hommage lui qui, hier, faisait une page avec des textes du journaliste Michel Morin avec qui il s'était entretenu la veille.

«Je ne m'attendais pas à ça, les deux jambes m'ont coupé quand j'ai ouvert le journal ce matin», dit-il.

«Vraiment, je ne croyais pas que je méritais autant que ça», a-t-il conclu d'une voix empreinte d'émotions après

Le président des Journaux Trans-Canada et président et éditeur de La Presse, M. Roger D. Landry, a rendu hommage à M. Jean-Guy Farah, hier soir, à l'occasion d'une fête marquant le départ à la retraite du vice-président Finances et administration du quotidien de la rue Roy.

## NOMINATION



La direction de Résitech Ltée, fabricant de portes et fenêtres PVC est heureuse d'annoncer la venue de M. Paul Fillion au sein de son équipe à titre de directeur des ventes pour le Québec. Fait à souligner, M. Fillion possède déjà une expérience de 15 ans dans le domaine des portes et fenêtres et il vous assure d'un service professionnel et personnalisé. Pour tous vos projets de construction ou de rénovation, vous êtes invités à le consulter chez Résitech Ltée.

• 9330, boul. Bourque, Deauville, Québec J1N 3G1  
Tél.: (819) 868-4310  
Télex.: (819) 868-4010



Imocom-Daguerre par René Marquis

depuis 1944 **motor Thibault** depuis 1944

**1997 REMISE DIRECTE!**

VOUS recevrez une REMISE DIRECTE lorsque vous faites un dépôt minimal de 200 \$ sur une grande sélection de notre gamme 97, incluant la moto la plus captivante cruiser sur le marché la VZBOOV!

Placez le dépôt entre le 1er janvier 1997 et le 31 mai 1997 et vous recevrez une REMISE DIRECTE variant entre \$100 et \$500!

Faites vite! Plus vous vous exécutez rapidement, plus importante sera la remise et meilleure sera votre chance de conduire une Suzuki 97 flambant neuve!

PNEU ARRIÈRE ENORME DE 15" A PROFIL BAS

TABLAU DE COMMANDE ANALOGUE PERSONNALISÉ

**motor Thibault SUZUKI**  
L'expérience tant attendue!

10, RUE VERSAILLES SHERBROOKE  
Tél.: 569-1155

**GILLES BOISVERT INC. OUVERT LE DIMANCHE**

231, rue King Ouest Sherbrooke 563-4743

\* AUCUN DÉPÔT  
AUCUN PAIEMENT  
AUCUN INTÉRÊT  
AVANT MARS 1998

CHAMBRE, CUISINE, SALON

**Wentz Téléphantastique**

CAUSEUSE 599\$

UNITÉ AUDIO-VIDÉO 849\$

ROMANO ET EBÉNISTERIE CONCEPT PLUS

SUMMUM DESIGN VASTE CHOIX DE TISSUS

SOFA-LIT 549\$

STATIONNEMENT GRATUIT en arrière du magasin. Entrée par rues Peel ou Cathédrale.

Achat de 500\$ et plus. \*Ne payez que les taxes de vente. Sujet à l'approbation du crédit. Cette promotion ne s'applique pas aux appareils électroménagers.

Interac VISA MAJESTIC PAIEMENT DIRECT

ABSOLUMENT TOUT EST EN RÉDUCTION

# AVENTURE

ELECTRONIQUE

Les meilleurs prix garantis\*

## SOYEZ BRANCHÉS

## DÈS AUJOURD'HUI ET NE PAYEZ

## QU'EN 1998

sur tous nos  
ordinateurs  
même la liquidation

### HÂTEZ-VOUS!



# 2



## JOURS SEULEMENT!

COMPAQ

AST  
COMPUTER

NEC

Apple

IBM

Twinhead  
Two steps ahead

TOSHIBA

Packard Bell

\*Sur tous les ordinateurs de 14995 et plus, S.A.C. Ne payez que les taxes. Ne peut être jumelé à aucune autre offre. Détails en magasin. Frais d'administration minimes requis lors de l'achat.

Les photos peuvent différer des modèles en vente. Certains articles ne sont pas disponibles dans tous nos magasins.

\*Lors d'un achat aux mêmes conditions dans la même région, chez un marchand autorisé qui a la marchandise en stock. Détails en magasin.

**Sherbrooke** 3280 boul. Portland  
SUPERMAGASIN (819) 346-6633

## National

# «Un lièvre à la fois»

□ Après Jean Chrétien, Jean Charest s'attaquera au Bloc

Huguette YOUNG

Ottawa (PC)

Jouant la carte nationaliste au Québec, la première cible de Jean Charest sera le premier ministre Jean Chrétien pendant la prochaine campagne électorale. Cela pourrait toutefois se retourner contre les conservateurs car cette stratégie renforcera la position du Bloc québécois.

Coincés entre les libéraux fédéraux et les bloquistes, les conservateurs auront beaucoup de mal à se faufiler entre les deux.

Pour courtiser le vote nationaliste des libéraux provinciaux, le bilan de Jean Chrétien demeure par contre la meilleure cible des conservateurs. Et le chef conservateur Jean Charest profite de toutes les tribunes publiques pour rappeler les déboires de M. Chrétien comme il l'avait fait récemment à Laval.

En marge du Conseil national du Parti progressiste-conservateur qui se déroule à Ottawa au cours du week-end, M. Charest a accusé M. Chrétien «d'improviser dans le dossier constitutionnel». En refusant d'envisager le problème de la sécession en face, le chef libéral «donne la main haute à Lucien Bouchard sur l'ordre du jour canadien», a-t-il enchaîné au cours d'un point de presse.

Jusqu'à présent, M. Charest a ménagé le premier ministre Lucien Bouchard qui prendra part dans la campagne électorale mais cela ne durera pas, a promis M. Charest hier aux journalistes.

«Un lièvre à la fois, a-t-il affirmé du bout des lèvres. Un lièvre à la fois. Ne vous inquiétez pas...»

«M. Chrétien est le premier ministre du pays. Il forme le gouvernement. Arrêtons une seconde. Il ne faut pas se méprendre. Courir deux ou trois lièvres à la fois. C'est M. Chrétien qui est le premier ministre. C'est le bilan de M. Chrétien qui sera sur la table lors de l'élection générale. Ce sera l'occasion pour nous de commencer par le bilan de M. Chrétien. On parlera aussi des choix qui se présentent à la population canadienne. Ne vous inquiétez pas. Le tour viendra pour les bloquistes...»

Réunis à Ottawa en Conseil national, les présidents de circonscription, les candidats et les dirigeants du parti mettent la «touche finale» à la plate-forme électorale des conservateurs qui sera dévoilée à la fin du mois de mars. Certains éléments émergent déjà: réduction des impôts, l'emploi, la croissance économique, la santé, l'éducation.

Le défi des conservateurs, c'est non seulement de regagner la confiance des Québécois qui les ont largement désertés au profit des bloquistes et des libéraux mais aussi de rebâtir une clientèle dans l'ouest du pays.

Tout un défi pour un parti qui a été décimé aux élections de 1993. Depuis quelques mois, le parti remonte toutefois la pente dans les sondages. De 5 pour cent qu'il était au début de l'année 1996, il était de 14 pour cent en décembre, selon CROP, soit le même niveau d'appui populaire qu'aux élections de 1993.

Selon plusieurs observateurs, le Bloc demeurerait difficile à déloger et pourrait facilement faire réélire une cinquantaine de députés à Ottawa. Quand au vote fédéraliste, il ira probablement chez les libéraux fédéraux.

Pendant que les libéraux fédéraux recrutent activement des anciens candidats conservateurs pour qu'ils se présentent sous la bannière libérale, le chef libéral Daniel Johnson a donné la liberté à ses militants d'appuyer les candidats de Jean Chrétien.

Ce rapprochement ne peut que nuire aux conservateurs qui eux aussi, courtisent les députés provinciaux Georges Farrah et Monique Gagnon-Tremblay.

«Il faut leur donner une voix, comme ils ne sont pas souverainistes et comme ils ne sont pas en faveur du statu quo de Jean Chrétien», a souligné le sénateur conservateur Jean-Claude Rivest.

D'où l'importance pour Jean Charest de se démarquer le plus possible de Jean Chrétien tout en n'éclaboussant pas trop les souverainistes.



Le groupe Mackie inc.

### NOMINATION



M. Marc Montplaisir

M. Daniel Lambert, président du groupe Mackie, est heureux d'annoncer la nomination de M. Marc Montplaisir au poste de vice-président et actionnaire de cette compagnie qui regroupe :

Les industries Mackie inc. (Sherbrooke), Portes Mackie inc. (Sherbrooke), Portes de garage du Nord (Saint-Jérôme), R.A.D. Spécialités (Jonquière).

Entré en fonction le 10 février dernier, M. Montplaisir, membre du barreau du Québec, a pratiqué le droit à Sherbrooke de 1976 à 1994; depuis, il a acquis une solide expérience dans le domaine de l'importation et de l'exportation au sein de sa propre compagnie.

Le groupe Mackie, au service de la population depuis 1960 dans le domaine des portes de garage commerciales, industrielles et résidentielles, offre à M. Montplaisir la plus chaleureuse bienvenue et le plus vif succès à son nouveau poste de vice-président.

28864

**Corseterie**  
Les Promenades King

**GRAND SOLDE**

Toute la collection automne-hiver **50%** DE RABAIS  
Claudiel - Civilin - La Picardie - Donna - Kayonna

Sélection de soutiens-gorge  
Warner's - Le Jaby - Dim - Possinota

**50%** DE RABAIS

**CALVIN KLEIN**

**25%** DE RABAIS

**2219, rue King Ouest, Sherbrooke**  
**569-8502**

28579

## CHIRURGIE DE LA MYOPIE Astigmatisme et Hypermétropie

Kératotomie radiaire  
Laser Excimer/Lasik

### SÉANCES D'INFORMATION AVEC DIAPOSITIVES ET VIDÉO

SHERBROOKE  
Mardi 11 mars 1997  
19 h 30  
HÔTEL DELTA  
2685, rue King Ouest



Dr Jacques Grégoire

321, rue Woodward,  
Près de l'hôpital Hotel-Dieu  
Sherbrooke

1-819 569-6254 (Sherb.)  
1 800 399-6254 (Ext.)

Daniel et Colette Daneault (conseillers)

28482